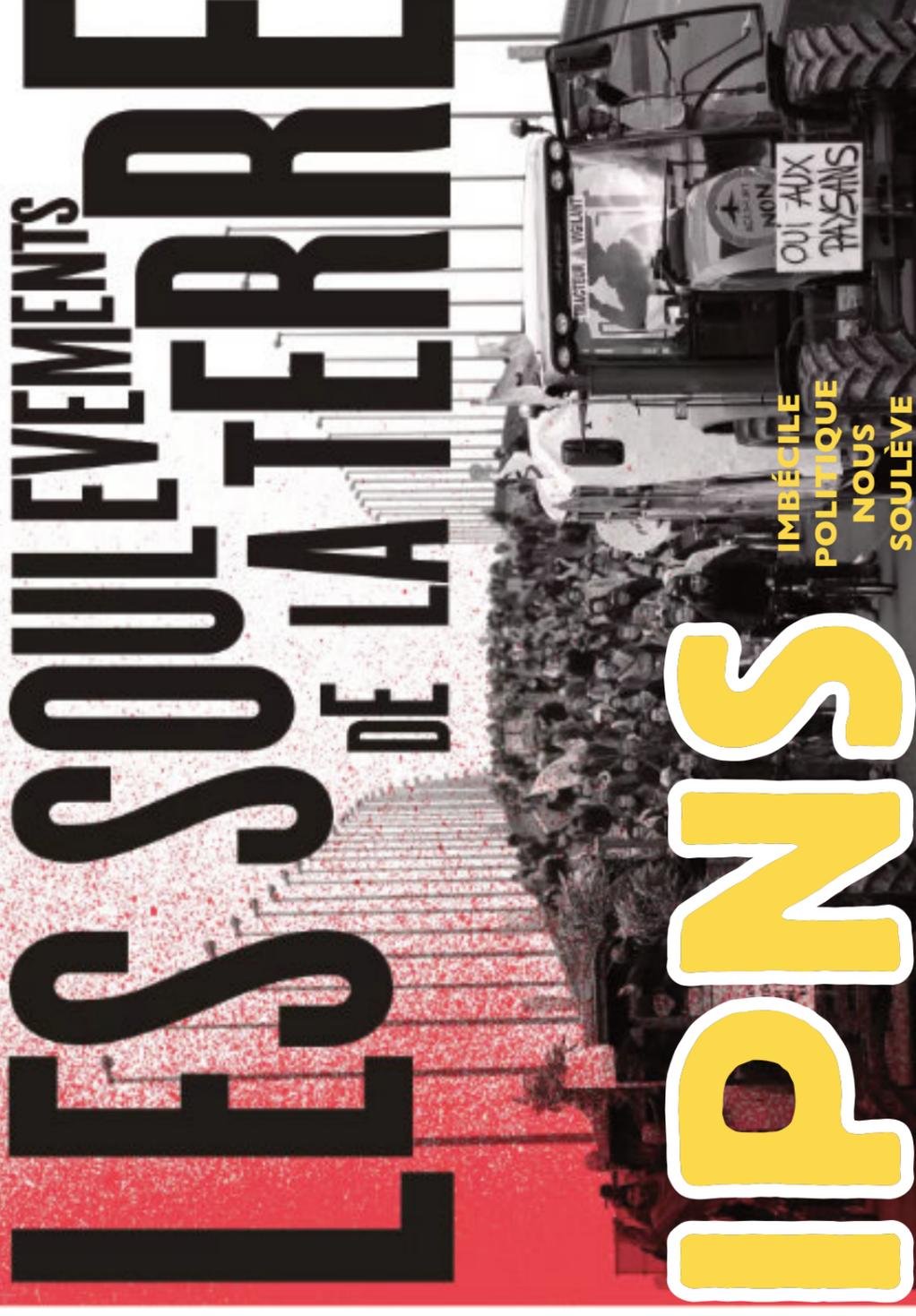


- 2 Brève
Nous aussi, nous sommes les Soulèvements de la terre !
- 3 **APPEL A REJOINDRE LES COMITES LIMOUSIN
DES SOULEVEMENTS DE LA TERRE**
- 4 Paye ta manif !
- 5 Pour ne plus dormir à la rue
- 6 L'exode urbain post-Covid est-il au rendez-vous ?
- 7 La forêt usagère, les communs et la nécessité de préfigurer le monde de demain
- 8 Quelques slogans lors des dernières manifestations...
- 9 Éoliennes : des vaches victimes des champs magnétiques
- 10 **Il s'est encore passé quelque chose**
- 11
- 12 Un crieur public numérique
- 13 Depuis 10 ans plus de 40 projets soutenus par La Solidaire
- 14 Le Constance social club tire sa révérence
- 15 *Entretien avec Audrey Ginetet, réalisatrice de Relaxe*
« J'espère que ce film incite à réfléchir aux choix de vie de tout un chacun et à leurs conséquences »
- 16 **Hérisson d'Europe** Erinaceus europaeus
Crespas de blat negre, tortons, tortiaus, tortiaux, pompas, galetons*
- 17
- 18 La chronique d'exils et « Pour continuer, tapez ! »
- 18 Action directe en pleine catastrophe écologiste
- 19 Un syndicat de la presse « pas pareille » titillé par les journalistes racisées
L'abécédaire du cyclisme limousin
- 20 Bloc-notes



IMBÉCILE
POLITIQUE
NOUS
SOULÈVE

IPNS

ACCAPAREMENT, AGRO-INDUSTRIE,
ARTIFICIALISATION...

BARONS-LEUR LA ROUTE!

83

Trimestriel juin 2023 3,50€

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES

Nous aussi, nous sommes les Soulèvements de la terre !

La couverture de ce numéro 83 d'IPNS mérite quelques explications...

Devant l'inaction (voire les actions négatives) des pouvoirs publics et du Gouvernement face aux enjeux environnementaux et climatiques que nous avons à affronter, des personnes et des groupes se sont organisés pour tenter de « désarmer » les initiatives nocives que portent les tenants du productivisme économique, de l'agro-business, de l'exploitation industrielle des ressources, que ces initiatives soient portées et soutenues par des entreprises, des collectivités, des structures privées, publiques ou les deux (les fameuses alliances publiques-privées). Parmi ces organisations certaines sont anciennes et bien connues, comme par exemple la Confédération paysanne. D'autres ont été créées dans le cadre d'une lutte bien déterminée, comme les collectifs Bassines non merci. D'autres sont nées plus récemment, comme les Soulèvements de la terre, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans IPNS (voir dans le n° 75 « Rencontre avec le groupe d'enquêtes Reprise de terre » ou dans le n° 78 « Agir ? Mais comment ? »).

Ces Soulèvements ont fédéré de nombreuses luttes, réussissant à montrer la cohérence d'actions parfois éparpillées. Ils ont aussi contribué à rendre plus largement connues des luttes emblématiques comme celle contre les méga-bassines dans le Nivernais dont il fut beaucoup question après la manifestation du 25 mars dernier à Sainte-Soline. Ils sont devenus si visibles, si incontournables et si dérangeants, que le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé vouloir interdire ce mouvement en procédant à sa dissolution, dissolution qui, à l'heure où nous écrivons, n'a pas encore été prononcée. Aussitôt une levée de boucliers s'est traduite par 100 000 personnes ou associations qui ont signé une tribune (1) revendiquant « Nous sommes les soulèvements de la terre ». 140 comités locaux ont vu le jour en quelques semaines (dont six en Limousin). Notre article page 3 présente tout cela de manière plus détaillée.

IPNS, comme d'autres journaux, a décidé de signer cette tribune et d'affirmer lui aussi : « Nous sommes les soulèvements de la terre ». Et nous l'affichons donc clairement en couverture de ce numéro.

L'équipe d'IPNS



IPNS

bénéficie du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (Ministère de la Culture, DRAC Nouvelle Aquitaine)



Veuillez prendre note de l'adresse de la nouvelle page : <https://www.facebook.com/le.journal.ipns>



Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte Helloasso mis à votre

disposition sur notre site. HelloAsso est la première plate-forme de financement participatif dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. <https://www.helloasso.com> - Paiement sécurisé.

Trimestriel édité par l'association IPNS.. Clin d'oeil à « Imprimé Par Nos Soins » que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne

Mise en page graphique : Michel Bernard

Illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady

Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert

Commission paritaire : 1027 G 81797 - ISSN : 1635-0278

<http://www.journal-ipns.org>

IPNS

IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne



Les comités locaux sur l'Île de Vassivière

APPEL A REJOINDRE LES COMITES LIMOUSIN DES SOULEVEMENTS DE LA TERRE

Au cours des dernières semaines, à l'appel du mouvement des Soulèvements de la Terre, des dizaines de « comités locaux » ont fleuri un peu partout en France (et même au-delà, en Suisse et en Belgique), se revendiquant appartenir ou soutenir le mouvement. En Limousin, comme ailleurs, ces comités locaux souhaitent se faire le relais d'actions nationales, mais également structurer des petits groupes localement, à « taille humaine ». Nous relayons ici l'appel des différents comités du Limousin à coordonner et renforcer mutuellement les actions des uns et des autres au niveau régional : cet appel a déjà donné lieu à une rencontre sur les bords de Vienne, à Limoges, le 27 mai.

Partout sur le territoire, des habitants et habitantes se mobilisent pour défendre le vivant et s'engagent contre des projets inutiles et imposés qui menacent directement nos conditions de vie. À Sainte-Soline, nous avons été 30 000 à nous réunir pour nous opposer aux mégabassines, symboles de l'agrobusiness, duquel il est urgent de sortir. En Limousin, nous sommes nombreux et nombreuses à nous reconnaître dans ce large mouvement des Soulèvements de la Terre. Face à sa dissolution par le ministère de l'Intérieur, des comités locaux se créent en Limousin, pour que ceux-ci fédèrent les dynamiques et les initiatives de mobilisation en Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, et soutiennent ce mouvement qui depuis 2 ans gagne en force et en intensité. Nous savons que c'est parce que ce mouvement réussit qu'il est menacé. Nous le ferons vivre malgré les tentatives d'écrasement par ce gouvernement irresponsable qui n'entend rien, tant sur la question écologique que sur la question des retraites. Partout en France, les contestations fleurissent et le mouvement social grossit. On ne dissout pas un peuple qui se soulève.

Nos comités Limousin permettront de densifier le maillage territorial du mouvement des Soulèvements de la terre. Nous nous ferons le relais entre les luttes du territoire et le mouvement.

Nous diffuserons l'information, nous viendrons donner notre appui aux luttes qui nécessitent un soutien national, contre des mégabassines, des autoroutes... Nous donnerons aussi de la visibilité aux luttes écologistes qui concernent notre territoire : contre la sylviculture industrielle comme au Bois du Chat (19), l'artificialisation des terres agricoles et la destruction des zones humides comme à la « zone rurale à défendre » de la Croisière (23) ou à Egletons avec l'extension de la scierie Farges (19), les fermes usines comme la porcherie industrielle à Bujaleuf (87), l'implantation de l'agrivoltaïsme et de méthaniseurs industriels qui arrachent les terres agricoles à leur fonction de terres nourricières, et autres accaparements des terres et de l'eau pour des intérêts privés au détriment du bien commun.

Face à la déferlante de projets qui saccagent nos milieux de vie, ces comités sont le lieu où les nombreuses associations de protection de la nature, associations syndicales, de paysans et paysannes, de collectifs en lutte, de lieux de vie, d'habitants et habitantes du Limousin, pourront se retrouver et s'organiser collectivement pour défendre le vivant, dès que nécessaire.

Nous appelons donc les associations, collectifs et habitant.es du territoire à se fédérer.

On ne dissout pas un soulèvement !

Paye ta manif !

Le 15 avril 2018, Nicolas Roux de Saint Martin Château répond à l'appel à manifester de la ZAD de Notre-dame-des-landes et rejoint plus de 2000 personnes afin de stopper le démantèlement de la ZAD. Arrêté, tabassé et condamné, il n'a pas fini de payer son choix de défendre la ZAD.

Un récit en plusieurs points de vue : une retranscription à l'état brut du témoignage de Nicolas à son retour de la ZAD. Choqué, il ne dort plus et demande à des copains d'écrire son récit pour déposer un peu de sa colère. Inter-coupé du récit d'un témoin de l'arrestation et pour finir par un récit plus factuel de son procès et des suites des condamnations qu'il subit encore.

Témoignage de Nicolas (mai 2018)

« L'annonce, le lundi 9 avril, du débarquement des 2500 gendarmes avec leurs blindés et les destructions de cette semaine là m'ont hyper-concerné. Ça m'a paru aberrant, je n'ai pas compris cette volonté de tout raser. Je veux dire que ça a été une décision personnelle : j'étais outré par ce qu'il se passait là bas, je me suis dit qu'il fallait y aller, comme si c'était un impératif. C'est la première fois que j'envisageais d'aller à la ZAD de Notre-Dame des Landes.

Je suis arrivé à Vigneux à 3 heures du matin. A 11h, vers la Wardine, au fond d'un champ, il y a des affrontements à la barricade des Lascars que les gendarmes veulent démonter. Vers l'heure du repas, j'ai été à Bellevue pour écouter les prises de paroles.

Vers 15h30, je fais un passage par mon camion, à Vigneux, pour aller livrer une récu'p' de légumes.

Retour à la Wardine, 16h30, il y avait plus de 2000 personnes dans le champ. Regroupement au carrefour de la Saulce : on essaye d'encercler les gendarmes, il y a eu quelques répliques de lacrymogènes et de grenades de désencerclement mais ils sont restés à distance. La tension monte. Il y a des tirs de lacrymos très près sur les gens et très loin sur l'arrière. Y'a tellement de gaz, on ne voit plus rien.

Un assaut des gendarmes mobiles.

Ça pète dans tous les sens. Au moment de la charge, ça a créé un mouvement de foule, les gens paniquent, on est des centaines à vouloir franchir le même talus, seul passage pas très large vers un autre champ. Une grenade assourdissante explose à un mètre de moi. Je suis en bord de champ, le long de la haie. Je me dis que je n'aurai pas le temps d'arriver vers cette sortie et je choisis de passer au pied de la barricade. J'arrive sur la route et je vois surgir à 15 mètres un blindé qui fonce, avec une lame devant. J'essaie de repartir par là où je suis arrivé mais je vois par là à ce moment des gendarmes mobiles. Le blindé est à ma hauteur, je suis seul, je me précipite vers le talus, glisse en tentant de le grimper, je tombe à terre et je reçois un premier coup à l'épaule gauche et plusieurs autres coups. Ils sont cinq gendarmes mobiles. Je me relève, c'est un peu la confusion, ils me disent "dégage". J'ai les bras levés en signe d'approbation et de défense. Finalement, ils me rechoppent, me mettent à terre puis me frappent à la tête avec la pointe de leurs tonfas, me mettent des coups de pieds. Pendant qu'ils me tabassent, ils me disent: "tu vas pouvoir dire à tes copains ce qu'on leur fait aux zadistes!"

Extrait du témoignage d'un autre manifestant, témoin de la scène, publié sur Paris-lutte-Infos (1)

"Le jour du rassemblement j'étais face aux gendarmes mobiles (GM) dans un champ près de Lascars quand ils ont attaqué. (...) Pendant 2h ils ont bombardé en continu. La résistance a été conséquente. La barricade des Lascars, ce jour là, a piégé des camarades qui tentaient d'échapper à la charge des gendarmes.

Moi et mon collègue étions sur les côtés en hauteur et avons tout mis en œuvre pour les dégager de là. Chaque regard que je croisais était terrorisé. On les a presque tous sortis. Je déblayais encore lorsque le dernier camarade est arrivé et est tombé au sol devant nous, derrière la barricade.

J'ai hurlé « lève-toi vite, viens ! ». Au même moment, je lève les yeux et je vois le regard haineux de 3 GM qui arrivent en furie, matraque déjà en l'air, prêts à le défoncer, lui qui était déjà au sol en position de faiblesse. La demi-seconde avant le premier coup de matraque, j'ai croisé son regard terrifié qui me glace encore le sang aujourd'hui. On a dû le laisser là, impuissants. Le flashball ne m'a pas lâché du viseur tandis que le copain derrière la barricade s'est fait matraquer par 5 GM pendant bien 2 minutes. »

Ils me relèvent, m'arrachent mon sac et le jettent sur le talus. Ils me fouillent, me menotent. J'ai la boue plein la figure, je saigne du nez. À un carrefour, des journalistes, dont un de l'AFP qui me regarde, le GM (gendarme mobile) qui me garde reçoit l'ordre de me faire une clef de bras.

A la 2e fouille, un GM qui a l'air d'être médecin enjoint mon escorte de m'emmener à l'hôpital. A la vue de ma tête, ensanglantée, y'a des GM satisfaits qui disent "Tiens, on en a tabassé un, il a pris cher". A la 3ème ou 4ème fouille, je suis debout, un GM fait délibérément et ostensiblement tomber mon couteau à mes pieds et attend. Si j'y touche, ils me chargent. Je ne bouge pas. On me signale la garde à vue. Dans le fourgon, on sort de la ZAD. Un GM a une grenade dégoupillée à la main, il joue et dit à son collègue "regarde, il va chialer". Nouveau fourgon de GM.

Pendant les transferts, je ne vois pas grand-chose, ils me font toujours baisser la tête. Ils me cherchent, m'insultent, me poussent, ils cherchent ma « rébellion ».

A l'hôpital : Le médecin qui m'ausculte me dit "ils vous ont bien arrangé". L'examen clinique révèle une série d'ecchymoses, d'érythèmes et conclut à 1 jour d'ITT.

A la caserne: Première audition. Il doit être vers 23 heures. L'avocat commis d'office, arrivé, me dit "ils ont fait une bavure, ils ont déconné". 48 h de garde à vue, auditions et humiliations en série jusqu'à la comparution immédiate.

Nicolas s'est fait arrêter avec 3 autres personnes : Marianne L., Laura B. et Benoît L.

18 Avril 2018 : Comparution immédiate au tribunal de grande Instance de Saint Nazaire. Nico est condamné à un emprisonnement délictuel de 18 mois avec sursis mise à l'épreuve et obligation d'indemniser les victimes pour : violence aggravée par 3 circonstances suivie d'incapacité n'excédant pas 8 jours, (sur 4 gendarmes), violence sur une personne dépositaire de l'autorité publique sans incapacité (pour 1 gendarme), port sans motif légitime d'arme blanche ou incapacitante de catégorie D, (un opinel).

Marianne L. et Laura B. ont également été condamnées à des peines similaires. Benoît L. a refusé la comparution immédiate et a été relaxé lors de son procès.

Total frais d'avocats commis d'office = 2323 €

20 avril 2018 : Nicolas fait appel conjointement avec Marianne L. et Laura B.

9 octobre 2018 : Cour d'appel de Rennes : l'avocat des gendarmes demande un report pour permettre d'intégrer Benoît L. (relaxé) dans l'appel.

8 janvier 2019 : Cour d'appel de Rennes : le juge confirme la peine prononcée lors de la comparution immédiate mais réduit de 18 à 6 mois l'emprisonnement délictuel avec sursis ainsi que l'obligation d'indemniser les victimes.

Total frais d'avocat pour l'appel : 1113 €

25 juin 2019 : Procès – intérêts civils : Condamnation solidaire de Nicolas, Marianne L. et Laura B. à verser : 1500 € par gendarme en réparation pour préjudice moral pour 4 des 5 gendarmes ayant subi des violences ayant entraîné des ITT et 1000 € pour le 5ème gendarme.

Total des frais d'avocats pour « Intérêts civils » : 1113 €

Total des indemnités à verser aux gendarmes : 7000 €

Ni l'avocat de Nicolas, ni l'état, ni personne ne communique la procédure pour payer ses indemnités. De Janvier 2021 à Février 2022, Nicolas se présente devant un contrôleur judiciaire tous les trois mois.

Mars 2022 : Nicolas reçoit un courrier du Fonds de Garantie des Victimes des actes de terrorisme et autres infractions lui demandant le règlement de sa dette et des intérêts supplémentaires.

Un accord de remboursement à hauteur de 50 € par mois est négocié à partir 10 juillet 2022.

23 mars 2023 : Courrier d'un huissier de justice présentant la signification de décision jugements sur intérêts civils du 12 novembre 2019

03 avril 2023 : Courrier d'un huissier de justice informant la saisie de 11 379,13 euros. Total des intérêts 4879,13 €

Grand total d'une journée en soutien à la mobilisation de la ZAD : 16 428,13 €

Total payé à ce jour par Nicolas : 5176 €

Chaque mois qui passe alourdit sa dette puisque les intérêts augmentent. Aucune nouvelle ni de Laura ni de Marianne. Nicolas a besoin de votre aide pour solder cette dette solidaire, car aujourd'hui il est seul à faire face. Il n'était pas seul à manifester ni à être arrêté, ne le laissons pas seul aujourd'hui.

Gaëlle L

(1) <https://paris-luttes.info/temoignage-zad-nddl-10030>.

Pour faire face collectivement à la répression, parce que la répression vise aussi, souvent, le porte-monnaie, il existe les caisses de solidarité. Ici sur le plateau a été créée à dans les années 2000 La Plateaule, avec cette vocation.

Pour soutenir Nico face à cette invraisemblable injustice, voici le RIB de la Plateaule

FR93 2004 1010 0607 6468 7H02 702

laplateaule@riseup.net

Pour ne plus dormir à la rue

Dans le département de la Creuse, sous l'autorité du préfet, le SIAO 115 (Service intégré d'accueil et d'orientation) est en charge de plusieurs dispositifs d'urgence, particulièrement le dispositif d'hébergement d'urgence dans les abris de nuit et le dispositif d'hébergement d'insertion, dit ALT (Allocation logement temporaire). L'association LAUSEC (Local accueil urgence sud-est creusois) basée à Felletin participe à ces deux dispositifs depuis une dizaine d'années. Son président, Jean-Luc Caillau nous présente la situation de l'hébergement d'urgence en Creuse et les réponses apportées dans le sud-est creusois.

La forme associative de LAUSEC la différencie des autres hébergements d'urgence situés à Guéret, la Souterraine ou Boussac qui, eux, sont gérés par l'État ou par des CCAS communaux. Les abris de nuit d'Auzance ou Bourganeuf ayant souffert de dégradations, ils ne sont actuellement pas utilisables. Au total, à ce jour, il ne reste plus que 12 abris de nuit (au lieu de 19 il y a 3 ans) pour un total de 2 900 nuitées en 2022. Pendant la période Covid, les accueils ont beaucoup chuté mais, au nom du « quoi qu'il en coûte », pas moins de 230 000 € en frais d'hôtellerie ont été dépensés par l'État.

Des besoins en hausse

Au début des années 2010, une dizaine de bénévoles de Felletin et des environs, s'est investie dans la réhabilitation d'un bien diocésain menaçant ruine. Au terme d'environ quatre ans de recherche de subventions et de travaux, deux studios d'une vingtaine de m² ont été réhabilités et ouverts :
- un studio est consacré à l'« abri de nuit » pour les personnes en détresse, SDF ou en rupture familiale et sociale. Il est gratuit mais n'autorise que quelques nuits d'affilée. Par contre, il est possible d'y postuler à nouveau, après un délai de carence d'un mois.

- un studio ALT, est consacré à l'hébergement temporaire (jusqu'à 6 mois). Point de départ d'un processus d'insertion par le logement, il est attribué aux personnes volontaires pour signer un contrat avec l'association et acceptant de participer à hauteur de 18 % de leurs ressources pour couvrir l'hébergement et les charges. Soit à ce jour, environ 110 € pour un RSA.

La demande est, là aussi, bien supérieure à l'offre disponible. Elle a décuplé en 3 ans. Cette situation interroge une nouvelle fois sur la disponibilité et la réquisition des biens vacants. Interrogation aussi au niveau des critères drastiques imposés par Creusalis, le bailleur social départemental. Faute de trouver à se loger, les personnes en demande de logement doivent se rabattre sur le locatif privé, souvent moins cher car mal classé du point de vue énergétique. De même, elles tendent à occuper plus longtemps les abris de nuit : 15 jours/an à Guéret, 7 à Felletin en moyenne, soit une durée double de ce que prévoyait le règlement initial de LAUSEC. De plus, depuis 2014, année de démarrage de LAUSEC, la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) « nécessite de maintenir les personnes dans les hébergements d'urgence jusqu'à l'obtention d'une solution pérenne » ...

Goulots d'étranglement

Pour les deux types d'hébergement, l'attribution se fait exclusivement par l'intermédiaire du réseau départemental 115 : soit par demande par téléphone auprès des permanents du 115 de Guéret pour les abris de nuit, soit après approbation du dossier de demande ALT par la commission SIAO. Cette commission comprend également certains CCAS, des représentants des services sociaux et d'associations comme LAUSEC ou L'Escale (caution financière). Depuis septembre 2022, Creusalis est également représenté en tant que bailleur social avec un parc locatif d'environ 5 000 logements, volume important rapporté à la population du département.

On pourrait dire que, en théorie, le schéma « Abri de nuit » / logement temporaire « ALT » et parc locatif public pourrait fonctionner. Dans la pratique, c'est moins évident car il y a des goulots d'étranglement à commencer par la réduction continue du nombre d'abris de nuit et de logements ALT. De plus, les exigences du bailleur social ne sont pas forcément à la portée économique du public recourant à l'hébergement d'urgence. Récemment, un nouveau bénévole de LAUSEC, passé par nos abris de nuit et ALT, s'est vu refusé un logement Creusalis, faute de pouvoir présenter un avis de non-imposition. Pour son malheur, il avait travaillé au Maroc, sans déclaration ni bulletin de salaire... Un autre hébergé, passé lui aussi par ces dispositifs, a eu plus de réussite en emménageant

aux HLM Creusalis à Bourganeuf. Mais il lui a fallu beaucoup de patience et de contacts pour arriver à cette fin. D'autres initiatives de caractère associatif comme la réhabilitation « Detzenou » de Felletin devraient améliorer l'offre disponible sur ce secteur du Plateau en proposant 5 nouveaux logements disponibles fin 2023/début 2024. Recourant à l'auto-financement, cette association souhaite pouvoir orienter son offre vers des personnes en difficultés avec les démarches administratives.

Indispensables bénévoles

Nous sommes actuellement une petite quinzaine de bénévoles à LAUSEC, ce qui nous permet d'agir en binômes avec un planning d'accueil s'étalant sur 5 semaines. À tour de rôle, chaque binôme assure le lien téléphonique avec les travailleurs sociaux du 115 de Guéret puis accueille les personnes à leur arrivée au local et leur donne les règles de fonctionnement du lieu. Si besoin, une aide alimentaire peut être allouée sous forme de conserves, plats préparés et bon d'achat pour du pain. Au départ des personnes, le binôme s'assure que le local n'a pas été endommagé et qu'il est rendu propre pour faciliter le ménage et l'accueil qui va suivre.

Comme de nombreuses associations, LAUSEC a compté moins de bénévoles après la période Covid. Son assemblée générale de mars dernier a entériné un renouvellement et rajeunissement de l'équipe, en maintenant l'équilibre entre bénévoles salariés et retraités, ces derniers étant plus disponibles pour l'accueil en cours de journée. L'amélioration de la desserte de Felletin par car ou train facilite les déplacements des personnes, grâce aussi au tarif des billets de car à 40 centimes pour les ayants droits.

Perspectives

Pour mieux se faire connaître et améliorer son recrutement, LAUSEC a chargé une de ses bénévoles d'une mission de communication. Elle devrait produire un dépliant nous identifiant auprès des habitants et des élus en montrant nos activités. Le budget de l'association est principalement alimenté par les revenus du logement ALT et, pour environ 65 %, par des subventions publiques, dont il faut justifier l'utilisation et demander le renouvellement chaque année. Le gros des dépenses de fonctionnement concerne les achats alimentaires et les charges (électricité notamment). Pour ce poste, une première évaluation montre, à surfaces égales, des consommations au moins doubles de la normale. Il y a 10-12 ans, les normes d'isolation étaient moins strictes qu'aujourd'hui. Ainsi l'installation de fenêtres double vitrage a méconnu l'absence d'isolation du vide sanitaire. Selon le cabinet d'études thermiques consulté, une économie supérieure à 1000 €/an serait accessible. De plus, le réglage des radiateurs électriques laissé au bon-vouloir des occupants est peut-être à l'origine de surconsommations. Un contrôle à distance des thermostats pourrait-il les réduire ? Avec une demande d'aide alimentaire en forte augmentation qu'il faut acquiescer auprès du commerce local et les effets inattendus d'une très forte inflation en 2022-23, ces dépenses pèsent aussi dans le budget. Pour l'alléger et favoriser l'accès aux personnes démunies de cette partie du Plateau, LAUSEC s'est rapprochée de la Banque alimentaire de la Creuse. Celle-ci a démarré ce printemps des tournées de distribution d'aide alimentaire avec son camion réfrigéré ALL-SOL, qui devrait passer et stationner à Felletin deux fois par mois. Avec le soutien de la Banque alimentaire, des services sociaux du territoire et du CCAS de Felletin, LAUSEC va déposer un dossier d'habilitation pour distribution d'aide alimentaire auprès des personnes démunies.

Jean-Luc Caillau

Contact : assolausec23@gmail.com



L'exode urbain post-Covid est-il au rendez-vous ?

La période Covid a mis un coup de projecteur sur l'exode urbain. Les médias en ont fait leurs choux gras. Régulièrement, le témoignage de citoyens en rupture annonçant leur départ vers des campagnes accueillantes idéalisées faisait la une. Le confinement offrant des images spectaculaires de villes désertes, on s'y croyait déjà... Le Grand Exode était pour demain ! Une étude du ministère des Collectivités locales et de la Ruralité, « Exode Urbain, un mythe, des réalités », publiée en février 2023, essaye de rendre compte de la situation réelle.

L'étude qui vient d'être publiée, « Exode Urbain, un mythe, des réalités », tente de rendre compte de l'effet COVID en travaillant sur des indicateurs de court terme. Elle s'appuie sur des sources différentes de celles de l'Insee. Ces recherches se sont faites à partir de données de plates-formes numériques d'agences immobilières, plus spécifiquement avec « Le Bon coin » (ont été analysés les comportements des internautes en matière d'intention de changement de domicile), de l'analyse des transferts de courrier de la poste (données fournies par La Poste) et enfin d'études qualitatives menées sur le terrain.

Qu'observe-t-on ?

Cinq phénomènes, largement préexistants à la crise COVID sont toujours là :

- La métropolisation, mouvements allant des gros centres urbains vers d'autres gros centres urbains.
- La périurbanisation, mouvement de population des centres urbains vers la périphérie
- Le desserrement urbain, les ménages quittent les centres des villes les plus denses pour d'autres centres villes moins denses
- La « renaissance rurale », ce qui nous intéresse !
- La littoralisation, cet attrait pour les façades atlantique et méditerranéenne...

En terme de flux, c'est donc la métropolisation qui reste massivement le phénomène le plus remarquable.

Le raz-de-marée annoncé n'a pas eu lieu ; pas de déferlante vers le vert.

La conclusion de l'étude est de dire qu'il n'y a pas de grosses ruptures dans les mouvements observés avant et après COVID, juste quelques points (pourcentage) de différences pouvant donner une petite impression de renforcement de tendance... comme certains territoires, dans le cœur du Massif Central ou de la Nouvelle Aquitaine qui connaissent ici, (tiens ! tiens !), une plus forte variation positive de leur solde migratoire après COVID. La tendance d'exode urbain se poursuit néanmoins, lentement.

Si l'exode rural a été chez nous une réalité sur plus de 100 ans, l'exode urbain lui, a commencé dès les années 1970. Ce sont des mouvements démographiques qui s'expriment sur le temps long.

Regardons de plus près.

Qui migre même vers la campagne ?

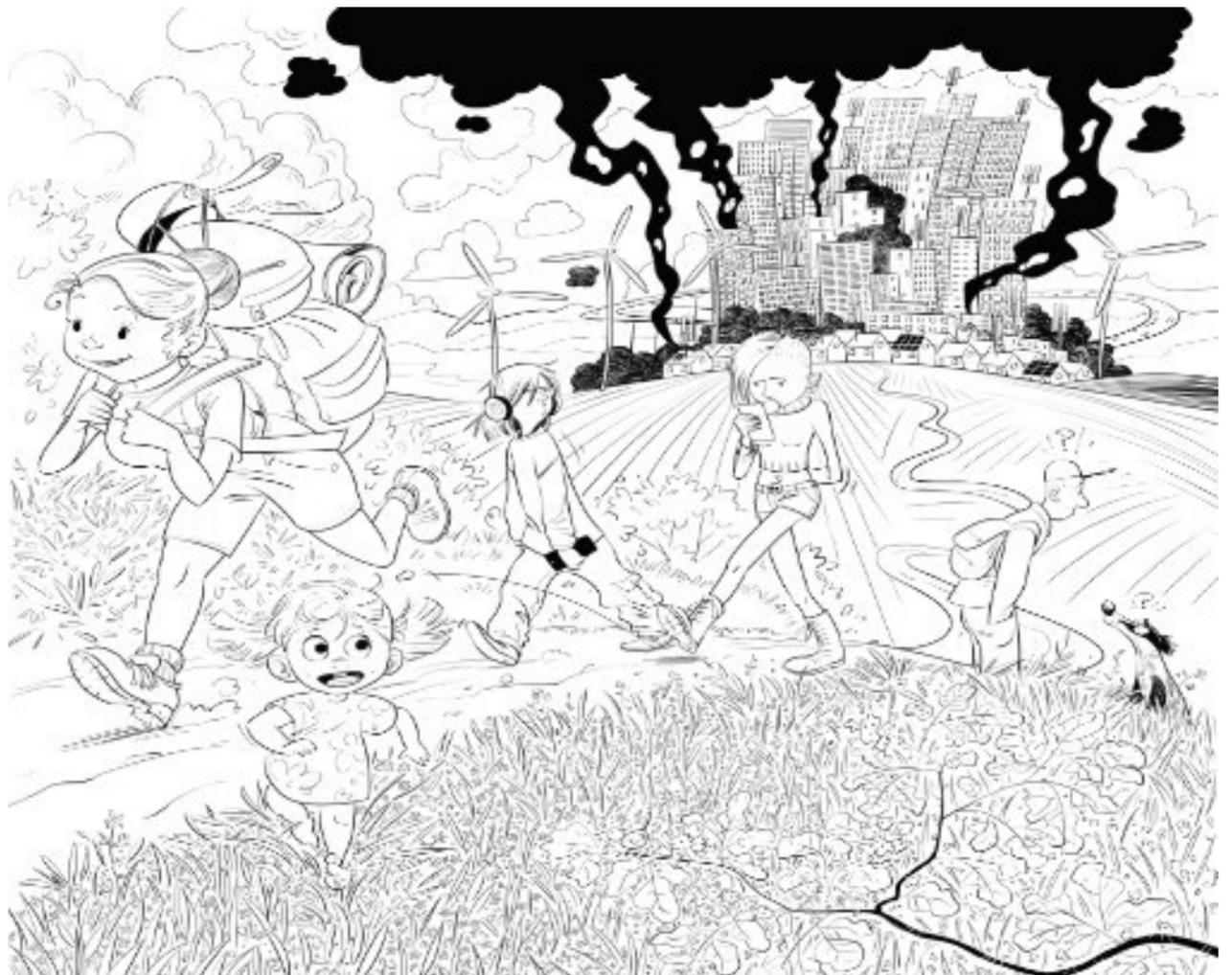
Les extraits ci dessous du volet qualitatif de l'étude nous donne une idée de la grande diversité des profils, comme le souligne les auteurs.

Sous le soleil rien de nouveau : des retraités et pré-retraités toujours nombreux

Les retraités et pré-retraités sont présents comme nouveaux arrivants dans tous les territoires d'étude. Deux profils se dégagent : d'un côté, les retours au pays après une vie professionnelle en ville ; de l'autre, les personnes extérieures au territoire, en quête d'un cadre de vie de qualité et qui connaissent souvent la région pour y avoir passé des vacances. Ce type de territoire est marqué par une forte tension sur le marché du logement qui conduisent à un déficit de logements pour les résidents à l'année. La saisonnalité de leur présence induit aussi des difficultés à maintenir une offre de services continue. Cette catégorie de population est attentive à l'offre médicale et paramédicale (la présence de la pharmacie est cruciale), à l'accessibilité pour ses déplacements mais aussi dans la perspective de l'accueil des petits-enfants pendant les vacances scolaires. Nombreux, ils s'insèrent dans le tissu local et peuvent former des groupes mobilisés pour la défense de leur cadre de vie.

Ménages de professions intermédiaires et classes populaires stables.

Le moteur de la migration repose ici sur les prix du territoire de départ plus que sur le choix positif du territoire d'arrivée. Néanmoins, la nature souvent contrainte du déménagement peut se retourner en sentiment d'amélioration des conditions de vie, lié notamment aux aménités des territoires d'accueil. La crise sanitaire a accéléré ces déménagements, même s'ils peuvent être d'abord liés à des crises familiales ou professionnelles (maladies,



ruptures familiales, burn-outs, problèmes scolaires des enfants), ce qui invite à croiser trajectoires micro et contextes macro pour comprendre les mobilités résidentielles actuelles.

Une recrudescence de familles de diplômés alliant télétravail et reconversion professionnelle

Ces reconversions concernent des projets d'autoentreprise de service (consultant, coaching personnel, bien-être etc.), d'artisanat (bijouterie, menuiserie, boulangerie, etc.), de maraîchage ou de cultures à haute valeur ajoutée (plantes aromatiques par exemple). Ces profils ont pour particularité de passer l'essentiel de leur temps dans le territoire d'installation. Parfois très diplômés ils ont souvent des origines rurales et montrent de fortes préoccupations écologiques, qui peuvent les conduire à un fonctionnement en réseau (lieux d'approvisionnement, canaux institutionnels de soutien aux travaux ou aux activités professionnelles, réseaux sociaux plus ou moins militants...). Ils alimentent en même temps un imaginaire de « transition rurale » par leur présence, leurs pratiques écologiques en matière d'habitat, mais aussi par leurs projets professionnels et leur investissement multiforme dans le territoire (cafés associatifs, épiceries coopératives, offre culturelle, réseaux militants et/ou festifs, etc.)

Marginaux et population à la précarité plus ou moins choisie en quête d'un mode de vie alternatif

Pour certains, c'est la combinaison des conditions de (sur)vie dans les grandes métropoles (difficulté d'accès au logement et à l'emploi) et de la montée en puissance de la problématique de l'effondrement qui les pousse à choisir une forme de marginalité. Ils cherchent alors des formes d'autonomie dans une économie de survie : autonomie énergétique, alimentaire, en eau... D'où la recherche de territoires non seulement structurés par des liens d'entraide, mais aussi relativement cachés, à l'écart des axes de communication, et dotés de ressources naturelles (cours d'eau, terres cultivables, fruitiers), où peuvent se développer des formes d'habitat léger (auto-construction, « tiny houses », voire yourtes ou camions). Leur nombre aurait augmenté depuis le confinement, d'après les acteurs locaux. Pour d'autres, il s'agit d'une marginalisation davantage subie (mais il existe un continuum), correspondant à une éviction de longue durée du marché du travail et du marché du logement.

Migre-t-on aussi sur le Plateau ?

Il y a une grande diversité de destinations et l'étude pointe du doigt la nécessité d'avoir une approche fine de ce qui se passe sur chaque territoire tant les situations sont multiples. Mais l'échelle est trop réduite pour que nous ayons des résultats communs par commune. Il faudra attendre les résultats de l'INSEE, fin 2023, pour gratter plus finement. Ce que l'on peut dire, c'est que la tendance se confirme, que même si les flux vers le monde rural peu dense restent faibles, ils progressent néanmoins, et ce phénomène date de bien avant COVID, ce dernier les accélère juste un tout petit peu. Car si la lecture du rapport dégonfle la baudruche médiatisée d'un exode urbain brusque et massif, elle suscite des questions. Par exemple, « petits flux, grands effets ? ». Dix mille habitants qui quittent une ville qui en compte cinq cent mille, a relativement peu d'impact sur cette dernière... dix familles qui arrivent sur une de nos communes de 200 habitants, ce n'est pas la même chose. Loin de moi l'idée d'agiter un chiffon rouge, de fantasmer sur un tsunami ou un grand remplacement délirant quelconque. Bien au contraire, cela fait suffisamment de temps qu'on se lamente sur la désertification de nos territoires pour se réjouir de ce renversement de tendance. L'objectif est donc d'anticiper pour mieux accueillir.

Par exemple, éviter la spéculation foncière ou immobilière, grâce à l'acquisition de réserves foncières communales... Réfléchir à l'état des réseaux (eaux, assainissement, électricité, fibre...), des services, intégrer le changement climatique et paysager, comprendre les évolutions sociétales en cours... en gros mesurer les défis à relever. Rien ne nous empêche donc, au sein des conseils municipaux, du PNR, dans nos instances de Com-com, du syndicat de la Montagne ou ailleurs encore, de nous interroger sur les questions que posent ces « signaux faibles » de mouvements de population pour imaginer sereinement les réponses à donner, les conduites à tenir.

Olivier Davigo

L'étude : <https://www.ecologie.gouv.fr/dossier-presse-etude-exode-urbain-mythe-des-realites>

La forêt usagère, les communs et la nécessité de préfigurer le monde de demain

Une abonnée d'IPNS nous écrit : « Voilà quelques mois, j'ai contacté la mairie de Dun-le-Palestel, commune voisine de mon village (j'habite à St-Sulpice-le-Dunois) pour lui faire part de mon indignation face à la coupe rase de la forêt de feuillus qui longe l'ancienne voie de chemin de fer. Chemin qui était magnifique car bordé d'arbres tels que des chênes et des hêtres centenaires. On m'a répondu que ces bois étaient privés et que cela ne me concernait pas, ni la mairie non plus ! Circulez, il n'y a rien à voir ! Peut-on faire n'importe quoi d'une forêt sous prétexte qu'elle nous appartient ? À partir du moment où le chemin est entretenu par la commune et qu'il est parcouru (autrefois avec bonheur) par toute la collectivité, doit-on assister au massacre sans moufeter ? »

Ce témoignage recoupe les arguments avancés au bois du Chat, à Tarnac (voir IPNS n°82) où les promoteurs de la coupe (heureusement arrêtée depuis suite à la mobilisation d'habitants et d'habitantes) défendaient la liberté du propriétaire de faire ce qu'il veut de sa forêt, y compris de la détruire.

En se référant à différents auteurs, André Bernard questionne cette idée et nous propose une réflexion sur les communs et leur place dans nos actions.

En juillet 2022, les incendies qui ont ravagé les forêts de la Nouvelle Aquitaine, en particulier à La Teste-de-Buch, ont permis à la presse de raviver un terme, celui de « forêt usagère » ; dénomination qui recouvre des droits populaires régulièrement remis en cause par ceux qui se sont appropriés certains espaces forestiers. La forêt usagère permet en effet de jouir d'avantages, tels que le droit de pâturage, le droit au bois de chauffage, de même qu'au bois de construction. Sans doute, il n'y aurait qu'un pas à franchir pour reconnaître dans ce vieil usage comme des vestiges largement oubliés : en Angleterre, une Charte des forêts adoptée en 1225, formalisait le droit coutumier des paysans sans terres à l'accès aux forêts communales pour assurer la couverture de leurs besoins ; il s'agissait des communs.

Activités et de solidarité alternatives

« "Les communs" et leurs impasses », c'est un chapitre du livre de Charles Reeve : *Le Socialisme sauvage* qui rappelle qu'aux origines du capitalisme, en Angleterre, « à partir du XVII^e siècle, les *commons*, les terres et autres biens fonciers communs, ont subi l'accaparement des propriétaires privés par leur mise en clôture : le mouvement des *enclosures* ». « Aujourd'hui, pour certains auteurs et activistes, le concept de communs réunit, bien au-delà des traces extrêmement minces d'un passé communal qui subsiste, toutes sortes d'activités et de solidarité alternatives, de règles d'organisation et d'exploitation de ces "ressources communes", allant des coopératives de production et de consommation à la sphère des logiciels libres et aux jardins partagés, initiatives qui, installées dans les interstices du système capitaliste, cherchent à échapper à la cruauté de l'économie néolibérale. » Si ces pratiques « font un contrepoids au discours prônant l'insurrection », « elles représentent peu et ne dérangent en rien l'économie du profit », écrit Charles Reeve.

Une démarche sociale

Les communs existent depuis la nuit des temps. C'est ce que nous expose Édouard Jourdain dans son petit livre, *Les Communs*, qui a l'ambition de cerner en ses multiples configurations une démarche sociale d'une grande complexité. C'est ainsi qu'au début de son travail il cite :

- Les sociétés premières ou autochtones qui organisent la gestion des ressources « sans que le marché ou l'État n'interviennent », tout en soulignant une différence entre les biens personnels et les biens communs.
- Dans l'Antiquité grecque, on distingue les communs inclusifs des communs exclusifs, « la part collective indivise et la part individuelle liée à l'égalité de distribution ».
- L'Antiquité romaine délimitait les « choses sans maître » dont un premier occupant pouvait s'emparer ; à ne pas confondre avec les choses communes ou publiques, accessibles à tous, comme l'air, la mer, l'eau, les rivages, les fleuves, etc.
- C'est au Moyen Âge que « la coutume va consacrer l'idée de droits collectifs – les communaux –, reconnus à une communauté villageoise concernant l'agriculture ou l'accès aux pâturages », mais aussi les possibilités de pêche, de glanage, de cueillette, etc.

Si, avec le Code civil napoléonien, le droit de propriété n'est plus relativisé par le droit d'usage, il reste cependant limité par l'intérêt général ; et ce qui était propriété publique ou propriété de la nation devient, en fait, propriété de l'État. Or, le commun, le collectif, ne peut se comprendre dans l'institution de l'État qui se révèle être la « forme de propriété privée des fonctionnaires du gouvernement ».

Le droit contre l'« absolutisme propriétaire ou étatique »

Avec l'introduction d'un droit administratif, la capture des communs par l'État s'aggrave. Et, « parce qu'elle est propriétaire, l'administration peut procéder au déclassement de ce bien [commun] et le désaffecter pour l'aliéner, d'où la possibilité des privatisations ». Quant au droit social qui s'amorce, « il s'agit, d'une part, de concevoir le droit comme émanation de collectifs qui se différencient du législateur et, d'autre part, de montrer de manière empirique le droit en train de se faire à l'ombre de l'État et du marché ». Un droit qui dirait que les biens communs – écosystèmes, milieux de vie, zones écologiquement sensibles, mers, etc. – doivent « être protégés exactement comme le sont les sujets de droit ». « Le droit, du fait de sa dimension relationnelle, se pose alors contre toute forme d'absolutisme propriétaire ou étatique... », ce qui débouche sur un droit des communs avec ses règles permettant de concevoir une « démocratie davantage participative ». « De nombreuses règles ne sont pas écrites et de nombreuses "lois" écrites ne sont pas suivies. » Et si l'on en revient à la coutume ouvrière, on constate que les Bourses du travail, les syndicats, les coopératives et les mutuelles, plus que des organismes destinés à améliorer le sort des travailleurs, constituent des « écoles de coopération et d'autogestion qui préfigurent le monde à venir ».

« Gagner de l'espace pour le luxe de l'esprit »

Pour le libertaire Landauer (*Gustav Landauer, un anarchiste de l'envers*), « l'anarchie n'appartient pas à l'avenir, mais au présent ; elle n'est pas affaire de revendications, mais affaire de vie ». Il s'agissait pour lui de mettre en œuvre, « présentement, des espaces de vie », des « espaces soustraits au pouvoir et dans lesquels il soit possible de créer une réalité tendant vers l'anarchie, et de vivre le présent au plus près des valeurs anarchistes ». Tout simplement, au quotidien, Landauer souhaitait « ardemment que l'on se rassemble, que l'on œuvre en faveur du socialisme municipal, en faveur de colonies coopératives, de coopératives de consommation ou d'habitation ; que l'on crée des jardins et des bibliothèques publics, que l'on quitte les villes, que l'on travaille avec des bûches et des pelles, que l'on réduise sa vie matérielle à l'essentiel afin de gagner de l'espace pour le luxe de l'esprit » ; à l'exemple de l'expérience de Monte Verità dans le Tessin, en Suisse. Sans doute ce programme négligeait-il la force de récupération et du capitalisme et de l'État. Landauer écrivait encore : « Seul le présent est réel, et ce que les hommes ne font pas maintenant, ne commencent pas à faire dans l'instant, ils ne le font jamais, de toute éternité. » (« La colonie », *Der Sozialist*, 1910.).

L'actualité a répondu à cet encouragement ; il y a peu lors du combat de Notre-Dame-des-Landes. Aujourd'hui, des mouvements sociaux ont entrepris de mener des actions offensives de désobéissance civile et de sabotage. Les Soulèvements de la terre appellent à reprendre des terres contre l'artificialisation, l'accaparement et l'extension de l'agro-industrie qui épuisent les sols et les ressources, tandis que l'Atelier paysan revendique des mesures pour freiner la compétition destructrice sur les prix avec la volonté de socialiser l'alimentation.

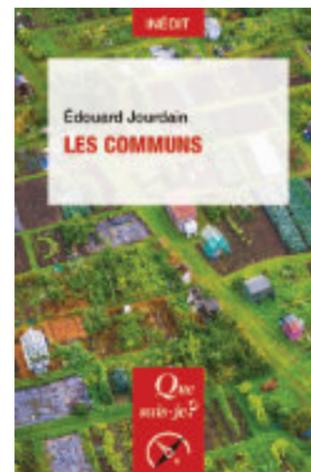
André Bernard

Sources :

- Édouard Jourdain, *Les Communs, Que sais-je ?* 2021, 128 p.
- Charles Reeve, *Le Socialisme sauvage*, essai sur l'auto-organisation et la démocratie directe dans les luttes de 1789 à nos jours. L'Échappée éditeur, 2018, 320 p.
- Gustav Landauer, un anarchiste de l'envers, Contributions de Gaël Cheptou, Walter Fähnders, Freddy Gomez, Christoph Knüppel, Michael Löwy, Guillaume Paoli, Helmut Rüdiger suivies de Douze écrits « anti-politiques » de Gustav Landauer. Éditions de l'Éclat, revue À contretemps, 2018, 214 p.
- Revue Silence, n° 519, mars 2023 : « Reprendre les terres à l'industrie »



Une vue aérienne montre une partie des dégâts causés par l'incendie de La Teste-de-Buch, près d'Arcachon en Gironde, le 21 juillet 2022.



Éoliennes : des vaches victimes des champs magnétiques

Alors qu'à Saint-Pardoux-Mortierolles EDF a abandonné son projet éolien, le 24 avril Iberdrola est venue confirmer à la maire de Nedde son projet d'installer trois éoliennes sur sa commune. La population de Nedde, dont une partie suit pourtant ce dossier de près, n'a pas été invitée à ce rendez-vous crucial. La multinationale espagnole maintient son projet de trois éoliennes de 150 mètres avec des pales de 58 mètres. 18 kilomètres de câbles seraient installés pour raccorder ces aérogénérateurs au réseau européen d'électricité à La Veytisou. Iberdrola veut obtenir l'autorisation de la préfecture de Haute-Vienne dès juin 2024. Des habitants de Nedde mobilisés contre ce projet viennent de rendre visite dans le Puy-de-Dôme à un éleveur très durement touché par une implantation d'éoliennes à côté de chez lui. Voici le récit glaçant de ce voyage.

Samedi matin 22 avril, il est 9 heures et il pleut. Les voitures arrivent sur la place de la bibliothèque à Nedde. Combien sommes-nous pour faire cette visite dans le Puy de Dôme ? Sept personnes, ça va, nous allons pouvoir faire le voyage avec deux véhicules. Les techniciens de Télé Millevalles sont là, ils prennent déjà des images, nous expliquent un peu le déroulement : ils veulent monter ce reportage un peu comme une enquête alors ils nous installent des micros et nous annoncent qu'ils vont tourner dans la voiture pendant le voyage. 9 h 15 : Nous partons, nous passons par la Courtine. C'est le plus court, mais la route est un peu plus sinueuse. Télé Millevalles prend des images des paysages que nous traversons et nous interviewe, Vincent et moi. 11 h : Nous arrivons à Tortebesse. J'appelle Laurent Mège pour qu'il m'indique la route pour aller chez lui au village des Plaines. Il est en train de changer un troupeau de vaches et j'entends son chien aboyer. Ce n'est pas compliqué, c'est tout droit, me dit-il. Nous continuons, voyons le panneau « les Plaines », puis une ferme. Nous sommes arrivés.

Internet ne marche plus...

Depuis le témoignage de Laurent Mège lors de la réunion publique du 29 octobre 2022 à Nedde, j'appréhendais un peu cette visite. Qu'allons-nous découvrir ? J'aperçois une femme et un homme derrière une baie vitrée, je m'approche, c'est Mme Mège et le voisin M. Morge qui est aussi éleveur, ils nous attendent. Laurent Mège arrive, toujours aussi dynamique. Ils nous invitent à nous installer autour de la grande table, Télé Millevalles filme toujours mais nous finissons par les oublier. Laurent Mège nous montre des plans et divers documents, c'est une ferme familiale depuis trois générations où ils produisent du lait pour une coopérative qui fabrique divers bleus d'Auvergne et des tomates. Son troupeau est constitué d'environ 70 vaches montbéliardes qui produisent une moyenne de 7 500 litres de lait par an. Ils ont deux bâtiments : un pour les génisses qu'ils gardent, et un autre où sont les laitières avec la salle de traite attenante. En 2014, Laurent Mège décide de rénover une grange en maison d'habitation et comme il n'y a pas de possibilité d'internet par ligne téléphonique, il fait une installation par parabole type Nornet afin de faciliter ses démarches administratives, notamment ses déclarations. Pour son voisin M. Morge qui est à 900 m du parc éolien mais de l'autre côté, c'est un peu la même situation et les mêmes problèmes. Son épouse est vétérinaire salariée dans un cabinet et fait tout pour les aider mais elle subit des pressions de l'ordre des vétérinaires. Pour cette raison, elle n'a pas voulu témoigner car elle a peur de perdre sa place. En 2018, un parc de 6 éoliennes de 90 m de haut, relativement petites comparativement à d'autres, s'implante sur la commune voisine à 900 m de leur village. Ils n'ont a priori rien contre les éoliennes mais à partir de là, les ennuis commencent : tout d'abord, plus d'internet ! Ils changent la box, puis l'ordinateur mais rien n'y fait. Les diverses déclarations se font en retard, ce qui leur vaut des réprimandes. Évidemment sans internet, c'est moins facile. Un jour un technicien un peu plus perspicace que les autres demande : « Quel changement y a-t-il eu depuis que vous avez la parabole ? » - Nous avons un parc éolien en face de chez nous ! En fait, comme les éoliennes sont situées en face de la parabole, les pales coupent le faisceau.

...et les vaches meurent

Puis ça commence avec le troupeau de laitières : la production de lait baisse, les vaches sont bizarres, elles se regroupent dans une partie de la stabulation et restent comme un troupeau de moutons collées les unes aux autres. Soit elles ne boivent plus du tout, soit elles boivent beaucoup à la fois. Elles refusent de rentrer dans la salle de traite, se couchent et finissent par mourir. M. Mège perd jusqu'à neuf ou dix vaches par semaine soit environ 50 à 60 animaux par an. Les vétérinaires viennent, sept se succèdent mais ne comprennent pas ce qui se passe. Ils font des analyses qui ne

donnent rien, certains finissent même par penser qu'il ne soigne pas bien ses animaux. Dépité, M. Mège fait faire des analyses toxicologiques à base de poils de ses vaches et là sont détectés des taux anormalement élevés de fer, zinc, cuivre, plomb, cadmium. Il effectue les mêmes analyses sur sa famille à partir de leurs cheveux et le résultat est le même que sur leurs vaches. C'est un peu normal, ils vivent en complète autarcie. Potager, volailles, charcuterie, viandes, lait, œufs, tout est produit sur la ferme. Ils se tournent vers des géobiologues qui commencent à parler de champs magnétiques dus au parc éolien installé sur une immense nappe phréatique. À ce moment-là, nous décidons de sortir de la maison pour aller voir les bâtiments et les animaux. Nous n'avons toujours pas vu les éoliennes. Nous commençons par le bâtiment des génisses, et là c'est le choc ! Un premier box de 6 ou 7 petites vaches bizarres avec des têtes d'adultes mais avec des petits corps et des gros ventres. Il nous lance : « Quel âge ont-elles à votre avis ? » Comme il y a des agriculteurs dans le groupe, certains disent 5 mois, 8 mois... Et bien non, elles ont 12 mois. De toute façon il n'a plus de problèmes avec les mâles, les vaches ne font plus que des femelles. C'est stupéfiant ! Dans un autre box, une quinzaine de jeunes génisses : certaines sont plutôt jolies et d'autres un peu mieux que celles du premier box, mais quand même avec un problème. Les plus jolies ne sont pas nées ici, car voyant que tout s'effondrait, en 2021, il décide d'aller dans un autre bâtiment situé à 8 km qu'il loue pour l'hiver. Il déménage les vaches et là, quelle stupeur, les animaux rentrent dans le bâtiment comme si elles l'avaient toujours connu, il décide d'utiliser la salle de traite sans faire de frais et là aussi les vaches rentrent pour se faire traire sans aucune difficulté. En trois semaines la production de lait remonte, les vaches vont mieux et le moral remonte également. Il reste dans ce bâtiment pendant cinq mois, refait des analyses toxicologiques et tout est redevenu normal.

Pressions

Ensuite, nous allons voir les laitières dans l'autre stabulation. Là on aperçoit enfin les éoliennes, il y en a six, elles sont dans la brume et ne sont effectivement pas immenses. Dans un pré attenante, on voit des pierres genre menhirs installées par M. Mège. Elles sont pointées au-dessus des veines d'eau qui traversent le bâtiment pour en atténuer les effets. Pouvant peser jusqu'à 2 tonnes, certaines se sont fendues. Cela prouve bien la force qui se dégage de la terre. Ensuite, nous rentrons dans le bâtiment par la salle de traite, là il nous montre avec une baguette le champ magnétique présent à l'entrée du passage des vaches. La baguette se met à tourner. C'est la raison qui empêche les vaches de rentrer dans la salle de traite. Les vaches sont plutôt tranquilles, certaines sont couchées et en bon état de santé, mais toujours un peu sur le qui-vive. Nous avons complètement oublié Télé Millevalles qui ne filme plus, plus de batterie, mais juste le temps de revenir à la voiture et c'est reparti pour la conclusion. Nous décidons de rejoindre la maison et conclure un peu cette matinée de visite. Laurent nous explique pourquoi il met autant d'énergie dans ce combat : il ne veut pas que ce qu'ils vivent avec son épouse et son voisin M. Morge ne se reproduise ailleurs. Plusieurs fois dans la matinée, il nous a lancé : « Maintenant, je ne veux plus fermer ma gueule, je n'ai plus rien à perdre ! ». Depuis deux semaines, Laurent Mège travaille comme ripeur pour une entreprise de ramassage d'ordures ménagères. Ne pouvant plus rembourser les prêts de l'exploitation, il décide de passer ses permis poids lourds afin de devenir salarié. Son épouse va rester sur l'exploitation pour continuer la production de lait. Tandis que nous les remercions pour leur disponibilité et leurs témoignages, ils nous encouragent fortement à tout faire pour empêcher l'implantation de ce parc éolien chez nous à Nedde. L'agence immobilière qui souhaitait témoigner finalement se défile, elle a trop peur de perdre des clients. Le représentant de la chambre d'agriculture ne vient pas au rendez-vous. Télé Millevalles enregistre son témoignage par téléphone, il dit soutenir les agriculteurs

en difficulté et comprend leur détresse. Florent Tillon de Télé Millevalles commence à comprendre pourquoi les témoignages sont difficiles à obtenir : tout le monde subit des pressions. C'est l'omerta. Il y a beaucoup de projets en cours dans les communes avoisinantes, dans des forêts domaniales et à terme, ce sera près de 240 éoliennes qui seront installées sur les montagnes tout autour de chez eux...

Paul Gerbaud, pour l'association ESC



Saint-Pardoux-Mortierolles : une chauve-souris aurait fait capoter le projet éolien

« 19 mois de combat acharné et un dénouement heureux » se réjouissent les opposants au projet éolien, que nous présentions dans notre dernier numéro, qui visait à l'implantation d'éoliennes sur les communes de Vidallat, Soubrebost, Mansat-la-Courrière, Faux-Mazuras, Saint-Pardoux-Mortierolles et Saint-Pierre-Bellevue. Selon Baptiste Rossignol, directeur de projets à EDF, c'est une chauve-souris, la Grande Noctule, qui est à l'origine de cet abandon. Dans un courrier au maire de Saint-Pardoux-Mortierolles, il explique : « En 2021, des diagnostics approfondis sur les chauves-souris ont montré que la zone d'implantation potentielle présentait des enjeux environnementaux importants. La Grande Noctule, inconnue jusque-là sur le secteur a été identifiée (...) Au regard des enjeux relevés, EDF Renouvelables fait le choix aujourd'hui d'arrêter le développement du projet éolien sud creusois. » Il semblerait cependant que la rentabilité économique du projet ajoutée à la forte mobilisation locale contre celui-ci ne soient pas totalement absents de cette décision. La grande noctule serait plutôt un bon prétexte pour battre en retraite tout en se donnant une bonne image d'entreprise respectueuse de l'environnement...

Il s'est encore passé quelque chose

À l'initiative de Peuple et Culture Corrèze, trois artistes proches du travail de Marc Pataut, venu·es vivre et habiter sur la montagne limousine ont été invité·es pour travailler à ses côtés : d'anciennes étudiantes, Charlotte Victoire (artiste-chercheuse et travailleuse sociale), Olga Boudin (peintre, photographe et éditrice) et Jean-Robert Dantou (photographe documentaire, membre de l'Agence VU). Leur travail s'est inscrit dans une résidence artistique pour répondre à l'appel à projets « Coopération, création et territoires » du Réseau Astre (DRAC et Région Nouvelle-Aquitaine). Le travail collectif entre Peyrelevade, Faux-la-Montagne, La Villedieu et Lacelle a suivi le fil d'une question commune : une invention de formes artistiques peut-elle nourrir une pratique politique du territoire ?

Au départ, il y a le désir de Marc de continuer à tirer les fils d'une histoire qui a commencé avec l'équipe de Peuple et Culture il y a plus de vingt ans. Ensuite, il y a le hasard qui n'en est pas un de retrouver plusieurs photographes amis installés par ici. En arrière plan, il y a une histoire de la photographie ensevelie sous l'image spectacle qui prend toute la place, qui circule vite, qui se regarde plus qu'elle ne regarde l'autre. Derrière encore, dans un paysage qui semble bien effacé, il y a une histoire de la photographie qui s'est construite, dès la fin du dix-neuvième, avec l'idée qu'elle pourrait accompagner les grandes transformations sociales à venir [1].

Et très vite, au même moment, il y a les grands retournements : une photographie qui se met au service de l'identification des récidivistes à la Préfecture de Police de Paris [2], de l'enfermement des aliénées à l'Hôpital de la Salpêtrière [3], des théories raciales avec Galton [4].

La photographie participe alors à rendre crédibles des théories scientifiques qui ne vont pas tarder à perdre toute leur crédibilité. Mais ailleurs, dans d'autres espaces scientifiques, la géographie ou l'anthropologie naissante, se poursuivent

d'autres histoires : Gusinde documente les cultures menacées d'extinction des Selk'nam du sud du Chili [5], Thomson la culture chinoise dans sa splendeur et sa complexité [6], Spencer et Gillen les aborigènes d'Australie [7]. Et toujours, cette même ambivalence : la peur de voir les entreprises de connaissance sur des cultures menacées, être retournées pour participer à leur destruction. La photographie est puissante autant qu'elle est dangereuse [8]. C'est la grande problématique de l'anthropologie, c'est aussi celui de la photographie.

Dès la fin de la première guerre mondiale, la photographie ouvrière est inventée par la propagande communiste et se propage à travers l'Europe [9]. Des groupes locaux se créent dans les usines pour que les ouvriers se servent eux-mêmes des appareils photographiques, devenus plus légers et maniables, pour décrire leurs conditions de vie, leurs aspirations au changement. Ce sont les heures de gloire des revues, l'*Arbeiter Illustrierte Zeitung* en Allemagne, *Proletarskoe foto* en URSS, le *Worker's International Pictorial* en Grande-Bretagne. La photographie devient une « arme dans la lutte des classes » [10], dans le sillage de ce que Lewis Hine avait

déjà pressenti au tournant du siècle [11]. Cette histoire en train de s'écrire, dans laquelle la photographie ambitionne de prendre toute sa part aux transformations du monde, se poursuit de l'autre côté de l'Atlantique, avec ce qui donnera lieu à l'une des entreprises fondatrices de la photographie documentaire : la grande commande publique de la *Farm Security Administration*, qui fait se rencontrer photographes et chercheurs en sciences sociales pour documenter la crise que traversent les Etats-Unis depuis les années 1930 [12]. Les photographies serviront à accompagner et à légitimer le *New Deal* de Roosevelt.

À la sortie de la seconde guerre mondiale, c'est dans le sillage des expériences de résistance qui se sont forgées dans les maquis entre ouvriers syndicalistes, ingénieurs, officiers, étudiants, artistes, que s'écrit le Manifeste de Peuple et Culture de 1945 : « Nous ne voulons pas d'un art réservé à quelques élus ». Les luttes politiques des années 1960 et 1970 tireront parti de ce programme pour inventer des formes nouvelles d'engagement artistique.



L'histoire d'une photographie qui allie art et combat politique est donc déjà ancienne lorsque Marc Pataut, dans les années 1990, se lance avec le collectif Ne Pas Plier aux côtés de chômeurs de l'Apeis dans les luttes qui s'insurgent contre la précarité découlant de la mondialisation [13]. Ici encore, la photographie est pensée comme un outil pour faire avec, pour rassembler, pour s'écouter, pour transformer.

Tel est l'arrière plan des premières rencontres qui ont lieu ici, dans le courant de l'année 2021, sur fond de questionnements sur la place que pourrait occuper une pratique photographique sur le territoire dans lequel nous vivons.

Parce qu'entre temps, depuis le début des années 2000, le métier de photographe s'est effondré [14] : les studios photographiques, qui avaient dans la seconde moitié du vingtième siècle trouvé place dans toute petite commune, ont massivement fermé. Et la mémoire lointaine des photographes itinérants qui, à la manière d'Antoine Coudert [15], arpentaient à la fin du dix-neuvième siècle la Montagne Limousine, s'est effacée depuis longtemps.

Trois manières de faire de la photographie se sont croisées ici, au cours d'échanges de pratiques qui ont débuté à Peyrelevade et qui se sont poursuivis entre La Villedieu, Lacelle, Faux-la-Montagne, Gentioux, Tarnac. Trois manières d'être animé par la pratique photographique : d'abord, le goût pour l'invention de formes nouvelles. Le hasard des lignes qui se superposent, les visages des enfants de l'école élémentaire de Peyrelevade qui s'impriment et se mêlent sur la pellicule, aux côtés de ceux des résidents du CADA et de l'Ehpad.

Invention de formes, mais invention de moments précieux, également : photographe, c'est aussi cela. C'est aussi renverser l'idée que la forme finale serait l'objectif premier, c'est dire que le moment de rencontre d'une femme qui vous fait le don de sa présence, alors que la vie touche à sa fin, vaut en tant que tel, certainement plus que l'œuvre elle-même. C'est être pudique, mettre à distance le spectacle, faire de l'instant vécu quelque chose qui se suffit à lui-même. Et s'insurger contre ce que les œuvres sont devenues, produits

marchands circulant dans des espaces marchands. Pratiquer la photographie, c'est enfin être animé par la soif d'écouter et de comprendre. Faire de la photographie un outil pour documenter ce qui se tisse ici, un outil de réflexion, de discussion, de transmission.

De ces rencontres, de ces échanges de pratiques, restent des questions qui vont continuer à nous animer. Alors que l'on se méfie, sur la Montagne Limousine, de l'image en général et de la photographie en particulier, parce qu'elle identifie, parce qu'elle assigne, parce qu'elle fait courir des risques à celles et ceux qui en prennent, rappeler que ce médium est aussi un outil politique crédible au service de la critique sociale, voici peut-être un point de départ.

Mettre la photographie au service des luttes locales, se servir d'elle, aussi, pour faire circuler la connaissance, pour que puisse s'exprimer la conflictualité, pour entendre et comprendre les autres dans leurs diversités, voici quelques premières lignes d'un programme.

Crédits :

Gauche : Prises de vue à l'Ephad., Charlotte Victoire.

Centre : Marie Maziere, née le 12 septembre 1935 à Brive-la-Gaillarde, Corrèze. Ephad Ernest Coutaud, le 22 septembre 2022. Marc Pataut

Droite : «Manhattan». Série «Coupes rases», commune de Faux-la-Montagne, le 24 janvier 2022 @ Jean-Robert Dantou / Agence VU'

Notes

[1] Christine Lapostolle, « Plus vrai que le vrai. Stratégie photographique et Commune de Paris », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 1988, vol. 73, no 1, p. 67-76.

[2] Bertillon, Alphonse, 1890. *La photographie judiciaire*, Gauthier-Vil-

lars et Fils, Paris.

[3] Bourneville, Désiré et Regnard, Paul, 1877. *Iconographie photographique de la Salpêtrière*, Progrès Médical, Paris.

[4] Galton, Francis, 1878. « Les portraits composites », *Revue scientifique*, 15, pp. 33-38

[5] Martn Gusinde et al., *El espíritu de los hombres de Tierra del Fuego: Selk'nam, Yamana, Kawésqar*, Paris, Éditions Xavier Barral, 2015.

[6] Thomson, John, 1874. *Illustrations of China and its people, Vol. 1*, Sampson Low, Marston, Low, and Searle, London.

[7] Gillen, Walter Baldwin et Spencer, Francis James, 1899. *The native tribes of Central Australia*, Macmillan and Co., London.

[8] Jean-Robert Dantou et al. (eds.), *The walls don't speak - Les murs ne parlent pas*, Heidelberg, Kehrler, 2015, 342 p.

[9] Véronique Yersin (ed.), *Photographie ouvrière, Paris*, Éditions Macula, 2020, 206 p.

[10] Christan Joschke, *Nouveaux regards sur la photographie ouvrière*, Transbordeur, Paris, Éditions Macula, 2020

[11] Didier Aubert, « Lewis Hine et les images anonymes du Pittsburgh Survey », *Études photographiques*, 25 novembre 2005, no 17, p. 112-135.

[12] L'un des plus beaux exemples de cette production des années 1930 : Lange, Dorothea et Taylor, Paul, 1939. *An American Exodus, A Record of Human Erosion*, Reynal & Hitchcock, New-York.

[13] Marc Pataut et al., Marc Pataut: *De proche en proche = proximités*, Trézélan, France, Filigranes éditions, 2019, 236 p.

[14] Irène Jonas, *Crise du photojournalisme et santé des photographes*, s.l., SAIF/SCAM, 2019.

[15] Georges Chatain, Antoine Coudert (1866-1910). *Photographe ambulante, Les Cahiers de la Photographie de Saint-Benoît-Du-Sault*, s.l., 1992.



Un crieur public numérique

Des listes mails qui réunissent quelques centaines d'habitants sur le Plateau, il en existe plusieurs. La plus courue est sans conteste Crieur public, qui, cet hiver, a accueilli son millièmè inscrit ! Laetitia Carton et Quentin Paternoster qui sont à l'origine de cette belle histoire nous en ont parlé.

« **N**ous cherchons un lieu de stockage au sec pour entreposer quelques meubles et cartons le temps que nos travaux soient terminés. On peut donner un petit billet. »
« Si tu as un lavabo ou une vasque de salle de bain (il me reste la colonne) que tu n'utilises plus et que tu habites à une vingtaine de km de Peyrat-le-Château, je suis preneuse (don, échange ou achat). »
« Je recherche une personne qui aurait des compétences en mécanique pour un entretien et redémarrage de mon tracteur tondeuse Honda (moteur GCV 530). Assez urgent car l'herbe va commencer à pousser vite. »
« Je donne un jars et une oie. »
« Mon ami Bob vient de partir de chez nous (secteur St-Moreil), il a fait une halte entre Peyrat-le-Château et Lacelle pour prendre une photo, il ne se souvient malheureusement plus du lieu précis (mais plutôt entre Eymoutiers et Lacelle), et a oublié son sac à dos marron en cuir (sa deuxième peau, sac américain qu'il a eu en cadeau) le long de la route. Il ne s'est rendu compte de cet oubli qu'à Albi le lendemain. Les faits se sont passés vendredi dans la soirée. Ce sac est plein de matos d'artiste, des carnets de croquis, etc. et du cash qu'on venait de lui donner pour la réalisation de notre rambarde ! »
« Je donne 2 adoôoraaaaables cochons d'Inde. Ils sont très mignons, ils vivent à Faux-la-Montagne depuis 2 ans en extérieur (dans un clapier-loft avec accès direct à un jardin privatif). Par contre, je garde le loft... je n'ai pas de cage à donner avec, donc faut avoir un logement à leur offrir. »
« J'aimerais apprendre à faire du levain, et, aussi à jouer de l'ocarina (ou de la flûte). Quelqu'un a-t-il cela dans son grand sac de savoirs pour le partager avec moi ? J'ai aussi un sac avec des choses à partager (bricolage, tricot/couture, musique...) »

Le B.A. BA du réseau social
Voilà le genre d'annonces (mais ce n'est là

qu'un très réduit florilège) qu'on trouve sur Crieur public, cette liste mail qui arrive chaque jour sur les adresses de plus de 1000 inscrits, essentiellement des habitants et habitantes du Plateau. Née vers 2015-2016, ce n'était au début qu'une liste d'amis qui se passaient des messages entre eux. « Ça venait d'un besoin personnel, explique Laetitia Carton, arrivée en 2008 sur le Plateau. À Lyon, où j'avais vécu auparavant, il y avait tous les samedis sur le marché de la Croix-Rousse un vrai crieur public. Les gens déposaient leurs annonces dans des boîtes qui étaient dans la rue et le samedi il les criait sur le marché. J'ai meublé tout mon appartement avec le crieur public ! Mais ici, il n'y pas d'endroit où il y a régulièrement tant de monde, d'autant que n'existaient plus le petit journal Vivre sur le Plateau diffusé par la communauté de communes du Plateau de Gentioux, ni les petites annonces de l'association De fil en réseaux qui ont un peu joué ce rôle à une époque. J'en ai donc parlé avec Quentin qui était facteur à l'époque et qui recueillait des gnorles (des blagues) pour une « Chronique du pays » qu'il faisait sur Radio Vassivière, et on s'est dit : on va faire un crieur public numérique ! » Quentin Paternoster qui s'y connaît en la matière revendique le côté très simple de la liste. Il suffit de s'inscrire et on reçoit un mail quotidien (avec parfois 2 à 3 annonces, certains jours jusqu'à 12 à 15) : « C'est l'exact opposé du truc monté en gestion de projet, ironise-t-il. On a fait ça sans plan, la dimension primitive est ressourçante, ça ne bouge pas dans la forme, c'est très simple et ça n'appartient pas à quelque modérateur que ce soit. » Outre ses deux fondateurs, une troisième modératrice vérifie quand même que les messages ne soient pas complètement hors des clous.

La magie du local

Pour définir Crieur public, Quentin a une formule : « Ce n'est pas une place de marché et c'est même ce que tu ne mettrais pas forcément sur le Bon coin. » Laetitia en a une

autre : « Des messages des gens d'ici pour les gens qui vivent ici. » Cette dimension locale est la condition du succès. Quentin renchérit : « La limite d'une liste comme celle-ci est celle de l'interconnaissance. Il faut que les gens se connaissent plus ou moins, qu'il y ait une espèce de confiance entre eux. » Quelques annonces ont pu faire tiquer de temps en temps (par exemple sur des propositions de pratiques spirituelles ou de soin), mais la réponse des modérateurs est un appel à l'esprit critique (à chacun de juger ce qui est bon ou non pour lui) et un rappel que tout le monde n'a pas les mêmes envies ou recherches (il faut de tout pour faire un monde). Le petit monde de Crieur public tient donc au fait qu'on n'est pas totalement étranger les uns aux autres. « Nous sommes plus de mille, c'est déjà beaucoup et pour les personnes qui veulent s'y inscrire et qui sont un peu loin, comme Bourgneuf, Aubusson ou au-delà de Meymac, le mieux serait de développer d'autres crieurs publics ailleurs. » Des gens sont du reste passés les voir pour s'inspirer de l'initiative. C'est ainsi que s'est créé un autre crieur public numérique en Dordogne, et que du côté de Felletin et Aubusson est née sous la même forme « la Hurlante populaire », que d'autres listes ailleurs se sont également créées. En attendant, de nouveaux venus s'inscrivent sur la liste pour mieux connaître ce qui se passe sur le Plateau et rechercher une coloc, un terrain ou une piste pour une maison. « C'est la magie de Crieur public », résumant ses promoteurs qui ajoutent, malicieusement : « Ça contribue à façonner la fiction du Plateau de Millevaches ». Une fiction, oui, mais aux accents de vérité !

Michel Lulek

Pour envoyer une annonce sur Crieur public, il suffit d'envoyer un mail à crieurpublic@lists.riseup.net (en mettant un titre simple et en mentionnant bien ses coordonnées (mail ou téléphone) pour avoir une réponse) et pas à crieurpublic-request@lists.riseup.net, qui permet de s'adresser seulement aux modérateurs (pour être inscrit sur la liste par exemple).



Crieur public

(sur l'air de *Gare au gorille* de Georges Brassens)
Cette goguette est signée François-Xavier Drouet

C'est par cette liste de diffusion
Que toutes les gentes du canton
Postent leurs demandes, leurs questions
Sans souci du qu'en dira-t-on

Nées dans un esprit de partage
D'entraide et de gratuité
Ces annonces de nos villages
Sont à lire en priorité

Crieur publi-i-i-c...

Tu cherches des ballots de laine
Moi j'ai des chutes d'isolant
Tu as tout un stock de graines
Je te répare ton cardan

Tu donnes des cours de Qi Gong
Et moi des leçons de yoga
Tu donnes une table de ping pong
J'ai des places pour Lady Gaga

Crieur public...

Abandonné par Cunégonde
Tu te cherches un appartement
Mon père vient de quitter ce monde
Laisant une place chez ma maman

Tout le monde sait quand tu déménages
C'est une source d'information
Certains diront de commérage
Tant pis pour la discrétion

Crieur public...

Tu sais plus quoi faire de ton gosse
Que tu as déscolarisé
C'est sûr au moins il est précoce
Peut-être même surdoué

Tu cherches un groupe de parole
Pour te déculpabiliser
De l'avoir sorti de l'école
Est-ce que quelqu'un pourrait t'aider ?

Crieur public...

Mais si l'objet que tu convoites
Est un terrain de trois arpents
Avec une source qui miroite
Et le grand air pour tes enfants

Voulant fonder un autre monde
Dans une parfaite autonomie
Je doute que l'on te réponde
La terre est courue par ici

Crieur public...

C'est un visage un peu plus rose
Des nouvelles technologies
Chacun cherche son quelque chose
A prix libre ou mi-eux gratuit

Si vient le jour où les GAFAM
Veulent contrôler cette utopie
Nous dirons à tous ces infâmes
Point de fric à se faire ici

Crieur public...

CRIEUR PUBLIC



... ADOPTE UN BLAIREAU!

Trois autres listes

En plus de crieurpublic qui est là pour déposer et recevoir les petites annonces, coups de main, demandes d'aide, dons, trocs, échanges, offres d'emploi ou de services, etc., il existe aussi :

- yaquoisurlamontagne pour les événements locaux : concerts, stages, formations, ateliers, spectacles, etc. Pour cela, s'inscrire en cliquant sur ce lien : <https://lists.riseup.net/www/info/yaquoisurlamontagne>
- covoiturage-plateau pour tous les covoitages du secteur. Écrire à covoiturage-plateau-request@lists.riseup.net pour s'inscrire et covoiturage-plateau@lists.riseup.net pour déposer son annonce.
- plateau-insoumis pour recevoir toutes les informations sur les luttes et les actions militantes : plateau-insoumis@lists.riseup.net

Depuis 10 ans plus de 40 projets soutenus par La Solidaire

Il y a dix ans déjà que le fonds de dotation La Solidaire existe. Créé par un groupe d'habitants de communes du Sud creusois, de l'Est de la Haute-Vienne et du Nord-ouest de la Corrèze, ce fonds de dotation est dédié au développement humain, social et économique du territoire. L'occasion de faire un bilan de son action et d'illustrer son intérêt avec l'exemple de trois projets qu'il a soutenus.

À quoi sert ce fonds de dotation ?

Comme tout fonds de dotation, La Solidaire sert à collecter puis redistribuer de l'argent au profit de projets, de personnes morales ou physiques. Il est habilité à recevoir, entre autres, des dons défiscalisés, c'est-à-dire que si les donateurs sont assujettis à l'impôt sur le revenu, ils peuvent déduire 66 % du montant de leurs dons de celui de leur impôt. Si cette redistribution est très encadrée par la loi, la Solidaire a pu néanmoins soutenir en dix ans, plus de quarante projets locaux dans le périmètre du Parc naturel régional de Millevaches.

Cette redistribution par la Solidaire est possible grâce aux dons de quelques entreprises et de nombreux habitants, soucieux et soucieux de contribuer au développement humain de notre territoire et de soutenir les initiatives qui leur paraissent les plus à même de le favoriser.

Sa gestion est assurée par une équipe entièrement bénévole, regroupée sous forme associative.

Quelles actions soutenues ?

La Solidaire agit localement. À titre d'exemple, parmi les projets soutenus :

- Des projets économiques individuels montés par des habitants du territoire comme la création d'un atelier de fabrication de galettes de sarrasin à La Nouaille, la mise en place d'une activité de maraîchage urbain à Aubusson ou la création d'un atelier de fumage de poissons à Eymoutiers.

- Des projets immobiliers comme la réhabilitation de logements pour accueillir des personnes âgées en centre bourg de Faux-la-Montagne, le tiers-lieu La Renouée à Gentioux ou l'aide à l'achat du local du Café des Zenfants à Eymoutiers,

- Des projets d'animation associatifs, comme le Café de l'espace à Flayat ou l'association Pang (Point d'accueil nouvellement autogéré) à la gare de Felletin, ou orientés plus spécifiquement vers les enfants, les adolescents et leurs parents, comme à Faux-la-Montagne (Cadet Roussel) ou à Eymoutiers (Le Café des Zenfants)

- Des projets collectifs comme le garage associatif de Lacelle.

Contacts :

Pour contribuer : [https://www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-la-solidaire/formulaires/1](https://www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-la-solidaire/formulaires/)

Pour nous contacter : lasolidaire@millevaches.net
ou tel : 06 71 57 40 65.

Des logements adaptés aux personnes âgées à Faux-la-Montagne



Baptisés L'Archaban (en occitan : fauteuil en bois dans le cantou faisant office de coffre à sel), ces logements auront mis huit ans à voir le jour, après que la société coopérative d'intérêt collectif l'Arban ait acheté deux maisons délabrées du centre bourg. Il aura fallu des études, des enquêtes de terrain, un séminaire de réflexion avec des universitaires, des médecins, des travailleurs sociaux, des citoyens jeunes et âgés motivés par la question du vieillissement et des solutions d'hébergements adaptés. Sur cette base, un programme a pu être défini (concevoir le projet de travaux, rechercher des financements, désamianter, démolir, réhabiliter...). Les premiers locataires ont pu être accueillis à la fin de l'année 2022, dans deux logements agréables, sécurisés, adaptés, faits de matériaux sains et renouvelables, avec une isolation renforcée. Ils sont situés à proximité des services :

pharmacie, épicerie, maison médicale, mairie, bibliothèque, maison des jeux, église, salle des fêtes et des associations. Le coût des travaux était de 323 486 € financés par emprunt (60.000 €), subventions (170 150 €), fondations (55 000 €) et fonds propres (38 336 €). Cette opération a vu le jour grâce à un partenariat très varié : la région Nouvelle Aquitaine, le département de la Creuse, la commune de Faux-la-Montagne, la fondation de France, France Active, le fonds de dotation La Solidaire, la Macif, la MSA, l'AG2R, le groupe Agrica, la Carsat, le Crédit Mutuel, les Petits frères des pauvres. Un appel à financement participatif lancé par La Solidaire et soutenu par la fondation Somfy *mieux habiter ensemble* et son fonds de dotation « Les petites pierres » a permis de récolter 10 000 € auprès des habitant-es de la commune, somme qui a ensuite été doublée par la fondation.

Le Café de l'espace de Flayat

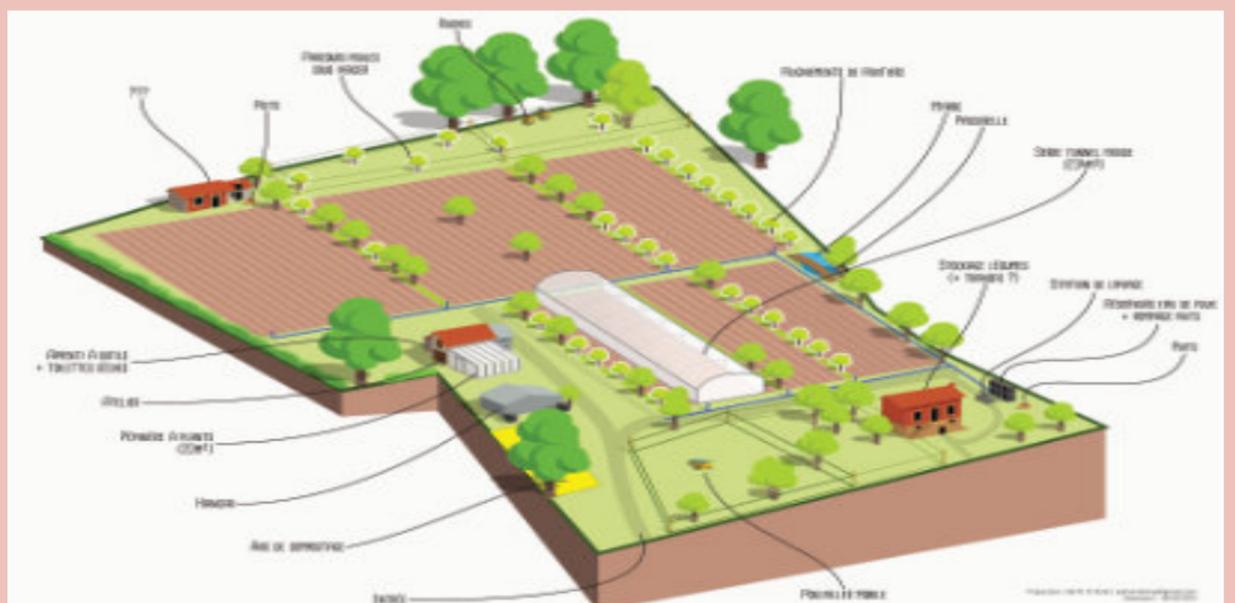
L'Espace associatif Alain Fauriaux (EAAF) est né en 2009 suite à la volonté de bénévoles issus de trois associations flayatoises : l'association culturelle Pays'Sage, l'Amicale des anciens footballeurs de Flayat et l'Entente Sud Est Creuse (association sportive). Agréé « espace de vie sociale » par la CAF, elle emploie trois salariés et fonctionne grâce au bénévolat de nombreux habitants de la commune. Véritable lieu hybride en milieu rural, l'EAAF propose de nombreuses activités socio-culturelles (concert, spectacles tout public, ateliers, rencontres, débats, conférences, scènes découvertes, soirées thématiques), un espace de travail partagé, un point connecté avec accès internet et reprographie, un Point Relais Poste, un Relais Information Jeunesse, une bibliothèque en libre service, une zone de gratuité ou encore une CD'thèque. Le café est identifié comme un lieu de ressources pour les activités, les acteurs et les

événements qui se déroulent sur son territoire. Son « café famille » structure ses actions en direction de la famille, l'enfance et la jeunesse.



Maraîchage urbain à Aubusson

Adrien nous a contactés, ainsi que l'Adear Limousin (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural) et le Gab 23 (Groupement d'agriculture biologique de la Creuse), pour que nous l'aidions à donner vie à son projet. Localisé en proche périphérie d'Aubusson, sur des parcelles qui ont été longtemps cultivées en potagers vivriers et épargnées par l'urbanisation de la deuxième moitié du XX^e siècle, le jardin principal doit permettre de produire des légumes (ainsi qu'un peu de fruits, d'arômes et des œufs) pour les particuliers, à travers la commande en ligne avec un point de livraison en centre ville ouvert une à deux fois par semaine entre 17h et 20h, pour s'adapter aux horaires des actifs. À deux pas de la Cité de la tapisserie, un petit jardin-verger laboratoire de 1 500m² devait avoir une vocation plus expérimentale : tester de nouveaux itinéraires techniques, modes de culture, outils, variétés, aménagements, etc. Un projet qui s'appuie sur les valeurs de l'agriculture paysanne.





Le Constance social club tire sa révérence

Le 21 juin 2023, le centre social à forte tendance culturelle et débile de Faux-la-Montagne en Creuse, né en 2011, s'enterre définitivement. Nous, équipe du CSC (pour les intimes), avons tenté de nommer pour chacun·e d'entre nous, de quoi la mort de cette association est le nom.

Il en ressort une liste à la Prévert aussi poétique qu'essentielle et finalement cohérente : tout à la fois une part de rêve, de paillettes, de chez-soi, de projet politique, de possibilité de concilier artistique, festif et social, un espoir de transformation sur laquelle on aurait pris, un outil pour les habitants du territoire... qui disparaît. Nous ressentons communément que ce projet n'a pas d'équivalent, que son identité était à bien des égards unique en son genre.

Nous savons bien que partout déjà surgissent des nouvelles pousses de folies, des envies de s'ensauvager à long terme, des idées pour s'encanailler loin des sentiers battus. Et nous nous en réjouissons.

Les raisons qui nous ont poussés à arrêter sont bien sûr multiples, bien des histoires s'enchevêtrent aux niveaux local et national, des histoires interpersonnelles et des manques d'énergie, des difficultés à enrainer de nouveaux membres sur le long terme, une crise Covid et des partenariats qui s'effritent... Difficile d'énoncer « les raisons » de notre arrêt. Des décisions très politiques toutefois nous ont mis des gros bâtons dans les roues...

2017 et l'arrivée du nouveau président de la république a été un coup dur pour nous : la fin des emplois aidés nous a coupés dans notre élan de préfiguration de centre social. Malgré le soutien indéfectible de la CAF de la Creuse, l'association, alors en plein essor, a dû renoncer à renouveler les contrats de ses deux salariées. Recherche d'un nouveau fonctionnement interne, tentative d'ouvrir le CA... une période de « flottement » jusqu'à l'arrivée du Covid qui n'a bien sûr rien arrangé. Puis l'entrée en vigueur de la loi séparatisme avec son « contrat d'engagement républicain » gravé dans le marbre a rendu visible le mécanisme jusqu'alors souterrain qui vise le monde associatif comme un espace de contre-pouvoir dangereux. Au même titre que plusieurs autres associations locales, la relation devient ubuesque avec les institutions, menant au blocage. Comme l'impression que de vouloir vivre, construire et penser en dehors de la macronie était désormais un délit.

Manifestement, promouvoir le rapprochement social, des pensées complexes et une pluralité de modèles de vie hors des sentiers de la marche libérale n'est plus au goût du jour. Lorsque la troisième résidence longue, soutenue par la DRAC, sur le thème « Faire ressurgir le beau » est bloquée en préfecture de Région, c'est le pompon et le dernier coût de poignard. Tout est dit. Et tout se confirme depuis... Faire ressurgir le beau n'est pas dans les lignes du projet national. Le temps d'une recherche pour un vivre ensemble plus malin est loin. L'ingéniosité devra se travailler ailleurs, hors des protocoles consentis. Retour en anormalité pour chacun·e d'entre nous.

Le Constance social club c'était bien sûr les deux grands rendez-vous annuels de la fabrique du 1^{er} mai et du Carnaval sauvage, un travail de réseau et de soutien social souterrain bien moins connu, et surtout des idées farfelues et atypiques qui resteront dans l'histoire comme pourvoyeuses de sourires et d'estime de soi : le Jovial Coiffure, le club de rire, les majorettes, les soirées chansons autour du piano, des animations d'une ingéniosité rare : le scrabble géant où chaque personne du public était porteuse d'une lettre de l'alphabet (palme de la meilleure animation d'intégration lors d'une soirée co-organisée avec les CADA), sans oublier en vrac : la construction de bacs à fleurs qui peuplent encore le village, le débroussaillage sans fin du jardin mis à disposition par

l'Arban près de Tom Pousse où un verger, des poules et de nombreuses animations et représentations ont fleuri, de nombreuses expositions chez Constance, au Brin de zinc, à la Mairie, dans les médiathèques ou aux fenêtres des habitants et des commerces du bourg, des ateliers à destination des enfants et des familles à l'école, avec Cadet Roussel ou au Constance, des lotos fleuris, des karaokés géants, un dimanche à l'accordéon dans la salle des fêtes, une lecture poétique accompagnée de musique improvisée dans le hall de l'école, des battles de DJ, des concerts de très très jeunes talents, un cabaret débat politique avec Bernard Friot, des banquets gigantesques dans la cour de l'école, des soirées pop-corn-tchache ou soirées film débat, des marchés du livre de Noël parfois couplés avec des compétitions nationales de lancer de bûche, des matchs de blagues drôles, des concours de pull moche, l'accueil du réseau des Cafés culturels et associatifs et la participation à l'impulsion d'un réseau Limousin, des ateliers tango, du théâtre d'ombres, la distribution de Pass Culture et de Pass associatif, de l'information courante sur les bons plans, des ateliers de fabrication de badges, des performances poétiques, par exemple dans le cadre de Folie les mots, des tables rondes radiophoniques, des bibliothèques à thèmes à de multiples occasions, des concerts de chantiers, les « goguettes » écrites et interprétées localement, « à poil les papas » pour inciter à aller à la piscine ! Des ateliers de découverte de la sérigraphie, de la vannerie, de l'impression en typo, de gravure, de création de masques et de costumes, de couture, de dessin, de chanson, d'écriture poétique, d'improvisation musicale, de fabrication de bière, de cuisine végane, de fabrication de biscuits, de photographie et de développement, de réparation de vélos, de batucada, tampon en gomme, collages pour carte postale, pompon fleuri en papiers, loopers, mandala, des siestes musicotées, une programmation culturelle et musicale dont il est impossible de faire état : des résidences de musique à l'occasion du carnaval sauvage en partenariat avec Toutazimut, l'accueil du Vlad tour, du projet « des arts, des ânes et des hommes » et d'arts plastiques comme celle de Pascale Ben, d'Anna Gianferrari avec les célébrations de pleine lune, celle de Julie Jardel autour de l'enterrement du patriarcat, comme celle de Géraldine Stringer pour « Faire ressurgir le beau »...

Mais aussi l'aide à la structuration et le soutien à des initiatives portées par des tiers : le théâtre pour les enfants et les ados, l'école de la forêt, l'éveil musical pour les tout petits, les ateliers beat box, etc... Une banque de matériel de prêt pour soutenir les initiatives des copaines : gobelets écocup, tables, chaises, batterie de cuisines et de service...

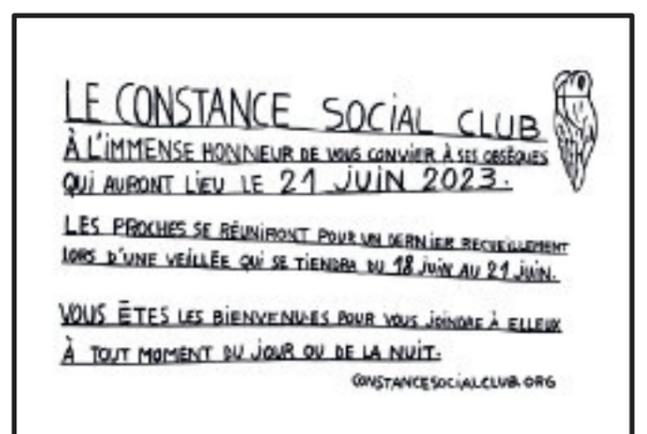
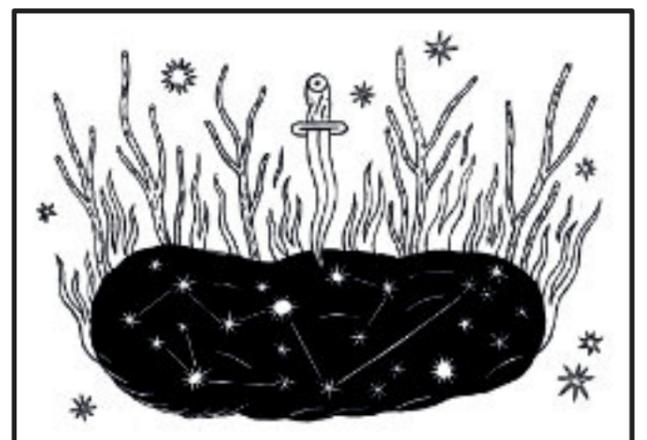
Nous avons souhaité incarner une manière de vivre ensemble autant que faire se peut joyeuse et décalée, une usine à anecdotes loufoques qui ont enraciné l'esprit du social club : la distribution de graines de fleurs dans les boîtes aux lettres, l'attribution de costumes variés au pouti de la Fontaine de Faux-la-Montagne, Le punch "Béton" mythique au gingembre avec ou sans alcool... parfois servi à la bétonnière, des toboggans sans fin à balles de golf, la customisation du mur d'affichage sauvage de l'autre côté de la rue, notamment avec les coloriages géants (marque de fabrique des affiches du 1^{er} mai), les barbeuks géants du 1^{er} mai, un rendez-vous toujours loufoque et féministe pour la Saint-Valentin ou la journée de la lutte des femmes... (atelier typographie, fée carabine, émission radiophonique de dédicaces et de conseils émotionnels...), une commission rhum arrangé qui a expérimenté pendant des années les meilleures recettes traditionnelles ou locales, des cartes postales du

carnaval sauvage qui encore aujourd'hui s'exportent... L'ouvrage magnifique de Portraits réalisé à l'initiative de Lætitia Carton et avec le concours d'Edmond Baudouin, réunissant des portraits d'habitants de Faux-la-Montagne.

Et donc la partie invisible de l'iceberg, un travail de fond de coordination sur les questions sociales et familiales : un groupe de parole sur les burn out dans les structures non hiérarchiques avec l'ARACT, groupe de travail sur les questions employeuses, le portage d'une référente famille avec un travail de fond sur une réflexion globale et une coordination des actions familles sur le territoire. Des projections pour enfants en parallèle de projections pour adultes en direction des familles, le safari des familles, de nombreux événements autour des questions féministes au sens très large : une soirée sur le thème des nullipares, un atelier de création d'affiches à destination des lieux organisateurs de soirées concernant la prévention des risques sexistes avec Alouette Machine, un groupe de travail inter-structures autour de ces questions, un week-end à soi avec des arpentages, projections et des badges à destination des serveuses et serveurs. Une commission bistrot d'échange de pratiques sur la fonction de barman-maid ! des formations internes et en direction de nos partenaires réguliers, et beaucoup beaucoup beaucoup de frites et de repas délicieux...

Ça nous attriste de fermer la boutique, mais ça nous soulage aussi. Nous retrouverons alors de l'énergie pour réinventer ou participer individuellement à toutes sortes de propositions qui sauront donner vie à de la bordélisation joyeuse, de la créativité sans bornes, des soulèvements salvateurs, de l'organisation collective pour la réappropriation de nos modes de vie.

C'était con, c'était intense, c'était Constance.



Entretien avec Audrey Ginestet, réalisatrice de *Relaxe* « J'espère que ce film incite à réfléchir aux choix de vie de tout un chacun et à leurs conséquences »

Le film *Relaxe*, qui vient de sortir sur les écrans, raconte comment une des protagonistes de l'affaire dite de Tarnac, Manon Glibert, a vécu la longue période qui a précédé ce procès qui, dix ans après les faits reprochés, s'est soldé par une relaxe générale des huit inculpés. Comment elle a préparé cette confrontation avec la justice. Comment elle a été entourée pour cela. Comment toute cette affaire a marqué sa vie. Nous reprenons ici des extraits d'un entretien mené par le critique Jean-Michel Frodon avec la réalisatrice du film, Audrey Ginestet, qui se trouve être aussi la belle-sœur de Manon.

Quand avez-vous décidé de consacrer un film à l'« Affaire de Tarnac » ?

Audrey Ginestet : Quand j'ai vu la manière dont elle était traitée immédiatement après son déclenchement, j'ai été choquée par l'emballement médiatique qui, parfois jusqu'à la diffamation, faisaient de mes connaissances des terroristes et de mauvaises caricatures de révolutionnaires. J'ai tout de suite pensé que j'étais au bon endroit, à la bonne distance pour raconter de l'intérieur ce qu'ils vivaient et qui n'avait à peu près rien de commun avec ce qui était exhibé. J'ai compris qu'un des principaux champs de bataille de cette histoire concernait les mots. Les mots qui les accusent, « groupe à vocation terroriste, association de malfaiteurs, sabotage, manifestations violentes... ». Il y avait également les mots qu'ils sont accusés d'avoir écrits (*L'insurrection qui vient*, signé du comité invisible, éd. La Fabrique), les mots avec lesquels ils et elles vont être capables de reformuler la situation, de se défendre et aussi les mots qu'ils ne disent pas.

En quoi étiez-vous « au bon endroit » et à la « bonne distance » ?

Le bon endroit vient de mon lien avec Manon. Nous nous faisons confiance l'une l'autre et je dirais que c'est sur cette confiance que le film repose. J'ai cherché le bon endroit compte tenu de la gravité de ce qu'ils traversaient. Certains des inculpés risquaient jusqu'à 10 ans de prison. Eux et leur entourage ont été suivis, mis sur écoute par la police pendant de nombreuses années. Je ne voulais pas que ma caméra puisse être ressentie comme intrusive, indiscreète ou qu'elle apporte une quelconque gêne dans ce moment délicat qu'était la préparation au procès. J'avais par ailleurs décidé d'emblée d'écarter du film la question de leur culpabilité – question qui occupait la police, la justice et les médias – et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu formuler le verdict dans le titre du film. Durant les 10 ans qu'ont duré l'instruction, les inculpés ont fait en sorte de contrôler leurs apparitions afin d'apparaître aussi peu que possible dans les médias et uniquement pour les besoins de la défense. Bien que mon lien intime avec certains d'entre eux apparaisse dans le film, j'ai cherché à me tenir à la distance qui respectait leur attitude propre, leurs choix vis à vis de la représentation de l'affaire.

Que cherchiez-vous à faire avec ce film ?

Les arrestations puis les mises en détention provisoire qui ont suivi ont fait un tel bruit que lorsque les mis en examen ont été libérés, nombreux sont ceux qui ont pensé que l'affaire était terminée. Alors que tout cela ne faisait que commencer. On a tendance à penser que la peine c'est le verdict, la prison, etc. Dans ce cas précis et sûrement ailleurs, c'est aussi et surtout l'instruction, menée exclusivement à charge et les 10 ans qu'aura duré l'affaire. Mais pour revenir au processus qui précède le tournage, je me suis intéressée de près à la défense collective qu'ont menée les inculpés (ils étaient 9 au départ) dès qu'ils ont pu sortir de prison en 2009. Ils ont entrepris de communiquer aux médias les failles de l'enquête, ce qui s'est révélé payant car, très vite, la presse a changé de discours à leur endroit. En 2017, ils réussissent à faire tomber définitivement les charges terroristes qui pèsent sur eux, et apprennent qu'un procès va bientôt avoir lieu. Manon m'informe alors que des répétitions sont prévues avec son avocat. Je décide de

filmer cela. Finalement ces répétitions n'ont pas lieu et je me rends à Tarnac pour filmer le groupe de défense autour de Manon, puis je propose à Manon, Benjamin et Yildune, d'organiser une répétition filmée (qui aura lieu deux semaines avant le procès). À l'image, je souhaitais quelque chose de sobre car il fallait éviter le plus possible que cela fasse « vrai tribunal ». Dans ce dispositif, je souhaitais qu'ils puissent tester et éprouver chacun(e) à sa manière, mais ensemble, leur défense politique – défense qui bien sûr comportait des risques.

Parlez-nous plus précisément de ce dispositif central dans le déroulement du film, les répétitions des audiences à venir.

Je m'interroge encore aujourd'hui sur le statut de ces séquences particulières dont le sens et la fonction ont bougé avec le montage. Je ne pense pas que j'aurais filmé les audiences si j'avais pu le faire (il faut rappeler qu'en France les audiences, à de rares exceptions près, ne peuvent être filmées) car c'étaient les préparations qui m'intéressaient, pas le show. Aussi, je pressentais que le tribunal ne serait pas le lieu du procès politique tant attendu. La juge a soigneusement évité de s'aventurer sur ce terrain pour s'en tenir prétendument aux faits. Avec le temps, j'ai découvert que les séquences de répétitions que j'avais filmées étaient le lieu d'une tout autre parole : vraie, sincère, avec des émotions spontanées, qui est l'antithèse de ce qui s'est passé au tribunal. J'espère que le film permet aux convictions politiques de devenir sensibles, audibles, de prendre chair. En voyant le film, les avocats m'ont dit qu'il montrait l'appropriation du dossier d'instruction par les accusés eux-mêmes. Pour avoir suivi de près tous les rebondissement de cette affaire, je peux dire que la relaxe provient de cette appropriation – légalement réservée aux professionnels de la défense – par les inculpés.

Pourquoi Manon est-elle devenue le personnage central ?

Pour plusieurs raisons. J'ai vite découvert en la filmant, qu'il se passait quelque chose entre ma caméra et elle, comme une vibration, un courant qui passe et qui peut toucher les spectateurs. Durant les 10 ans de l'affaire, Manon n'a fait aucune apparition médiatique, elle est restée en deuxième ligne, mais le moment du procès l'oblige à s'exposer et à redéfinir sa défense. C'est ce qui m'intéressait. Aussi, Manon tenait à ce que soient gardées des traces de ce combat afin que cela puisse servir à d'autres qui sont engagés dans des luttes semblables. C'est la raison pour laquelle elle a consenti à être filmée et a trouvé le courage de se montrer dans des moments de grande vulnérabilité.

Le film montre aussi de nombreuses situations de la vie quotidienne à Tarnac.

C'était une manière de répondre à une accusation très forte – même si elle ne figurait pas en tant que telle dans les chefs d'inculpation – relative à la façon dont les personnes incriminées ont choisi de conduire leur vie. Il me semblait important, non pas de chercher à les innocenter, mais de montrer sur quelles vies, quels mondes, quels paysages l'accusation avait été portée. Manon n'a rien d'une figure stéréotypée de révolutionnaire ou d'intellectuelle, elle est tout entière dans la vie qu'elle a choisie : avec les



enfants du village, avec ses amis, avec les réfugiés qu'elle accueille, à l'épicerie, à la ferme, ou sur scène comme musicienne... En somme, son engagement politique est profond et incarné dans toutes les choses qu'elle fait, c'est ce qui la rend cinématographique.

Ce n'est pas un film-dossier sur le procès ni sur Tarnac en général, et ce n'est pas non plus la belle et triste histoire de Manon. Cette situation et ces personnes permettent d'approcher d'une manière que j'espère non simplificatrice ce que cela signifie de chercher à construire une existence en dehors des impératifs dominants, de chercher des pratiques quotidiennes qui ouvrent sur d'autres possibles. Mais cela prend un sens et une tension particuliers dans le contexte de la construction de la réponse à une attaque frontale et brutale des forces policières, politiques et médiatiques et en ne disposant pas du soutien de défenseurs sur lesquels on aurait cru pouvoir compter. J'espère que *Relaxe* incite à réfléchir aux choix de vie de tout un chacun et à leurs conséquences.

Manon Glibert : « C'est le film d'Audrey »

« Audrey est ma belle-sœur depuis 25 ans et elle fait partie d'Aquaserge, mon groupe de musique. Mais c'est aussi une amie et quelqu'un en qui j'ai confiance. Au milieu des dix années d'instruction, quand elle voyait la façon dont certains inculpés se défendaient en travaillant comme des fous pour déconstruire le dossier d'instruction, elle a eu envie de faire un film sur cette défense. La plupart des inculpés n'ont pas voulu, mais elle a gardé cette idée en tête et au moment où nous avons su qu'il n'y aurait pas de non-lieu et qu'il y aurait un procès et que j'ai commencé à monter une équipe autour de moi pour préparer ma défense, elle a pris sa caméra et a commencé à filmer. Je ne voyais même plus la caméra car Audrey faisait partie des personnes qui me soutenaient dans la défense. Je n'avais pas d'envie précise pour ce film, ça s'est fait simplement. C'est Audrey qui a pensé le film et le montage. C'est son film. »





Hérisson d'Europe

Erinaceus europaeus

Tout le monde a un faible pour les hérissons, malgré leurs piquants. C'est l'emblème de France Nature Environnement, le titre d'un journal humoristique fondé en 1936 ayant pour devise « Qui s'y frotte s'y pique », toujours présent sur le net et l'outil indispensable du petit ramoneur ! Le hérisson est aussi un précieux auxiliaire au jardin qui participe à la biodiversité de ce dernier. Il se nourrit de limaces, d'escargots, de vers, de chenilles, de larves et d'autres insectes pouvant parfois ravager les cultures ! Quelques conseils pour l'accueillir dans son jardin, et le protéger des nombreux dangers de notre monde, que ce soit en limitant certains de vos travaux, en leur offrant des refuges, des coins en friche dans votre jardin ou en favorisant la diversité floristique.

Le hérisson d'Europe mesure de 24 à 29 cm pour un poids allant jusqu'à 1.4 kg en moyenne. Ce petit mammifère présente une silhouette ronde avec un museau pointu. Son dos, ses flancs et son front sont entièrement recouverts de piquants de 2 à 3 cm de long d'un blanc crémeux, qui tirent vers le marron foncé avant de devenir de nouveau blanc crème à l'extrémité. Les autres parties de son corps sont recouvertes de poils brun-gris (brun foncé pour le museau), avec une fourrure peu dense. Bien que la longévité du hérisson puisse atteindre une dizaine d'années, la durée de vie moyenne des adultes dans la nature est d'environ 2 ans. Cet animal est protégé par la loi depuis le 17 avril 1981. Constat : seulement 4 hérissons sur 1000 atteignent l'âge de 10 ans. Cet animal est en voie de disparition.

Comment faire pour le protéger ?

Si vous trouvez un hérisson dans votre jardin, essayez de le protéger au maximum grâce à des astuces simples. Tout d'abord, protégez-le de ses prédateurs tels que le blaireau et le renard. Pour ce faire, incitez vos hérissons – qui adorent se déplacer de jardin en jardin –, à ne pas traverser la route ou faire des détours dangereux. Avec l'accord de vos voisins, créez des petites ouvertures dans les clôtures d'au moins 12 cm. Ils pourront circuler librement et en toute sécurité. Le hérisson peut être intoxiqué par des produits chimiques comme les pesticides notamment les anti-limaces,

- Le hérisson peut se noyer en tombant dans une piscine ou un bassin.
- L'animal peut mourir sous les lames de la tondeuse.
- Il peut être attaqué par des animaux de compagnie (chat, chien).

À l'extérieur :

- La plupart du temps, le hérisson est écrasé par une voiture en traversant la route (25%).
- Coincé dans un fossé ou un autre piège, il peut mourir de faim ou d'épuisement. C'est la seconde cause la plus fréquente.
- Il peut être attaqué par des animaux, des prédateurs comme par une fouine, un renard...
- Le hérisson peut être brûlé en même temps qu'un tas de feuilles.

Comment les aider ?

Tout le monde peut sauver les hérissons par des petits gestes simples. En voici quelques uns :

- Utilisez des produits naturels dans le jardin.
- Vérifiez régulièrement dans les filets de culture si un hérisson ne s'y cache pas.
- Couvrez votre piscine, si vous ne l'utilisez pas, pour éviter les noyades.
- Mettez toutes les chances de votre côté pour l'accueillir au jardin et lui donner envie d'y rester.

Les astuces pour bien les accueillir au jardin

Pour qu'un hérisson se sente bien dans votre jardin, donnez lui envie d'y rester avec ces quelques gestes simples :

- Laissez quelques feuilles mortes, des tas de bois pour qu'il puisse faire son nid,
- Donnez-lui à manger et à boire : croquettes pour animaux, des petits fruits mûrs, des champignons...
- Pour attirer les insectes et les lombrics, installez un compost ; il aura ainsi de quoi manger,
- Construisez-lui un abri et placez-le sous un buisson par exemple. Ainsi, il sera en sécurité dans votre jardin !
- Votre jardin doit lui plaire : installez alors des haies champêtres, des tas de bois et des feuilles mortes,
- Le compost est une bonne idée pour attirer les insectes et des lombrics, c'est le terrain de chasse pour le hérisson,
- Vous pouvez aussi construire un abri adapté en disposant une caisse retournée, avec un accès dans un buisson, par exemple.

Le jardinier doit aussi prendre ses précautions !

Hormis les astuces pour que votre hérisson se sente comme à la maison dans votre jardin, vous devez aussi prendre vos précautions. Bannissez tous les produits : anti-limaces, pesticides, produits chimiques, désherbants, raticides... Ils empoisonnent les insectes dont le hérisson se nourrit. Pensez également à ranger vos outils de jardin, surtout le râteau, les tronçonneuses ou encore le taille-haie qui peuvent provoquer des blessures graves et souvent mor-

telles. Enfin, évitez de laisser traîner dans le jardin des sacs plastiques, des filets de légumes, des boîtes de conserves, et même des pots de yaourt : ils peuvent s'y faire prisonniers.

Les aider à passer l'hiver

Un hérisson passe toujours la saison hivernale au chaud, s'il arpenté votre jardin, il recherche sûrement à manger. Prenez donc soin de lui en le nourrissant. Déposez une gamelle de vers, d'insectes, d'arachides concassées et de coquille d'œuf broyée pour qu'il s'alimente suffisamment. Une seconde gamelle d'eau peut être de mise, jamais de lait ! Faites attention à lui : si le hérisson apparaît tous les jours et qu'il semble faible, contactez un centre d'accueil.

Michel Bernard

Où faire soigner un animal blessé ? : SOS Faune Sauvage L'Écho, 87430 Verneuil-sur-Vienne - tél : 07 78 07 11 23 Sources : Atlas des Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin du GMHL et la Mission hérisson de la LPO



Crespas de blat negre, tortons, tortaus, tortiaus, pompas, galetons*

Déclinaisons autour de la farine de blé noir

En ces temps où le blé noir revient en force sur les pentes du pays et dans nos assiettes, il nous a semblé opportun d'en présenter les modes de consommation d'il n'y a pas si longtemps.

J'ai souvenir lors de nos rares sorties familiales, d'une escapade à Chaumeil dans le petit jardin de Jean Ségurel, le célèbre accordéoniste de Chaumeil, balade qui se termina au sommet du Suc au May. Là-haut, campée derrière sa petite table, sa crêpière et son seau de bois, la marchande de tourtous. Tourtous que nous retrouvions avec le coq au vin, le jour du 15 août chez des vieux cousins à côté de Meymac et que notre vieille voisine l'Adrienne nous faisait pour les quatre heures du jeudi.

Traditionnellement dans la Montagne, on appelait les crêpes de blé noir « *las crespas* ». Cette crêpe porte d'autres noms. Dans la région de Meymac, Davignac, ce sont des *tourtous/daus tortons*, dans celle d'Eymoutiers, des *galetous/daus galetons*, vers Ussel des *pompas/las pompas*, du côté de Sous-Par-sat, Pontarion, des *tourtiaus/daus tortiaus*, et vers Banize des *tourtaus/daus tortaus*.

Les extraits ci-dessous, sont les retranscriptions en français d'enquêtes conduites en occitan sur le territoire du Parc naturel régional. Laissons donc la parole aux anciens du pays !

Jean-Marie Caunet

Pour remplacer le pain...

« Ma mère en faisait mais elle mettait du froment, carrément de blé noir elle n'en faisait pas, elle mettait moitié blé noir moitié froment, avec *lo miesgue* (lou miègue) / petit lait, elles étaient bonnes et ça remplace le pain. Elle en faisait juste pour la journée. Elle les faisait sur un trépied dans la cheminée sur un *tié*/la platine. Quand il n'y avait pas de feu dans la cheminée, elle faisait ça sur un poêle, qui chauffait beaucoup. »

Aimée Combaudon, Saint-Yrieix-la-Montagne

« Quand nous n'avions plus de pain nous faisons de *las pompas* / des pompes. Ça ne se faisait pas tous les jours, des fois si, mais nous n'en faisons guère, 15-20, ça remplaçait le pain. On se régalaient bien de les manger quand elles étaient chaudes, avec du pâté de foie quand nous avions tué le cochon, et quand c'était bien chaud avec du beurre lorsqu'il fondait dessus. »

Ginette Besse, Saint-Fréjoux

C'était du travail !

« Il ne s'en faisait pas tous les jours car c'est du travail de faire les crêpes de blé noir. Ma mère y mettait aussi de la farine blanche et du petit lait. On les faisait en principe l'après midi pour les manger le soir. »

Marie Jeanne Piton, Gioux

« On les faisait sur la cuisinière. On allait chercher la farine de blé noir à Peyrelevade chez le meunier et après Ambiaux s'est arrêté, alors avec mon frère et ma mère nous allions en chercher à Bugeat chez Moratille. La pâte était faite dans un seau en bois avec une cuillère en bois, ça faisait une croûte dedans. On faisait les crêpes tous les deux jours, il fallait s'en servir souvent sinon ça sentait mauvais. Il s'en faisait une dizaine pour la journée. Il y avait aussi un peu de farine de froment. »

Nicole Bezeaud, Peyrelevade

« Mes grand mères au moulin de Chatain ou au Freyssinet en faisaient tous les jours. Il s'en faisait ce qu'il faut pour une journée. Les crêpes se faisaient avec de la farine de blé noir et on y mettait du petit lait, on gardait du levain de la veille. C'était dans un seau en bois avec une cuillère en bois. Le récipient n'était jamais lavé donc le levain y était en permanence. »

Rosette et André Bessette, Faux-la-Montagne

Des tourtous de colostrum

Il se faisait aussi une crêpe particulière, faite avec le colostrum, premier lait des vaches, *lo laite de bequet* / *lo laite de beta* / *la betada*

« *Lo lach bete*, c'est le deuxième lait, quand les vaches ont vêlé, le tout premier lait il faut le faire téter au veau. On le buvait pas on en faisait *daus tortons de betada* / des tourtous



de colostrum, pas celui du premier jour mais le deuxième, le troisième ça dépendait comment il était, on faisait des tourtous de betada et ils étaient bons. »

Denise Bassaler, Davignac

« Les crêpes au premier lait des vaches / *las crespas de bete*, c'est un lait très jaune, riche en vitamines. On y mettait un peu de sucre dessus, ça ne se mangeait pas comme les autres crêpes, c'était à part, on les mangeait à la fin du repas. »

Rosette et André Bessette, Faux la Montagne

* Creipo de bla négéré, tourtous, tourtaus, tourtiaus, pompas, galetous

Pour en savoir plus sur ces recettes :
Sur le site du PNR Millevaches :

<https://www.pnr-millevaches.fr/Films-sur-l-alimentation-traditionnelle>

Sur le site de la cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine :

- Battage du blé noir et du seigle – Corrèze, années 1970
<https://cdna.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr/films/battage>

- Crêpes – Corrèze, années 1970, fabrication des crêpes de blé noir
<https://cdna.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr/films/crepes>



Le battage du blé noir



L'EPR, c'est vert !

Et c'est reparti pour un tour : le 16 mai dernier, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet de loi sur « l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires ». La majorité présidentielle a pu compter sur le soutien des députés Républicains, du RN et du Parti communiste pour faire valider ce texte par 399 voix contre 100. Ce projet de loi vise à réduire les délais de procédure liés aux autorisations et aux modifications des documents d'urbanisme, afin, selon les souhaits de Sa Majesté Emmanuel, de construire pas moins de six nouveaux réacteurs de dernière génération EPR à l'horizon 2035 et de lancer des études pour huit autres. Tout ça alors que le chantier de l'EPR de Flamanville s'avère être un véritable fiasco (sa mise en service est continuellement repoussée depuis 12 ans et son budget prévisionnel est passé de 3,3 milliards à 13,2 milliards d'euros !) et que la polémique autour du projet d'enfouissement des déchets CIGEO à Bure enfle année après année.

Criminaliser les militants·e·s

Deux autres mesures inscrites dans le texte de loi nous font tiquer : l'objectif de réduire à 50% la part du nucléaire dans le mix électrique français d'ici à 2035 est abandonné, tandis que le Sénat a fait rajouter un durcissement des sanctions à l'encontre des militant·e·s antinucléaires en cas d'intrusion dans une centrale. La peine encourue est portée à deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. La justice aura également la possibilité de priver les associations d'aides publiques si ses membres se rendaient coupables d'une telle infraction.

Veni, vidi, Jancovici

Si le nucléaire effectue un retour en force dans l'actualité, ce n'est hélas pas seulement dû aux nombreux problèmes de sécurité causés par le vieillissement des réacteurs : le travail de fond des nucléocrates y est aussi pour beaucoup. Le plus médiatique d'entre eux, Jean-Marc Jancovici, fondateur de The Shift Project et scénariste de la BD « *Un monde sans fin* », le livre le plus vendu en France en 2022, déverse inlassablement sur tous les tons (et tous les plateaux télé) son discours nucléariste, tel un pèlerin du XXI^e siècle. Et même si tout le monde n'est pas encore tombé dans le panneau (photovoltaïque), une

majorité de la population est désormais convaincue que le nucléaire est LA solution d'avenir pour fournir une énergie « décarbonée » et qu'il suffira bientôt de troquer sa Dacia Diesel contre une Dacia Electrique pour sauver la planète...

Le climat est antinucléaire

Mais peut-être, cher·e lecteur·ice, fais-tu toi aussi partie des nouveaux nucléaristes convaincus. Alors permets-moi, si tu le veux bien, cette petite piqûre de rappel :
- quoiqu'on en pense, l'énergie atomique est de loin la technologie la plus destructrice et dangereuse jamais créée par l'homme : Hiroshima, Three Mile Island, Tchernobyl, Fukushima, ça te dit quelque chose ?
- l'extraction du combustible utilisé par les centrales françaises est extrêmement polluante et se déroule à l'étranger dans des conditions de travail déplorables pour les populations locales (au Niger, entre autres).
- malgré plusieurs décennies de propagande, on ne sait toujours pas recycler les dizaines de milliers de tonnes de déchets radioactifs, entassés dans des « piscines » en attendant qu'un miracle se produise... Ou que les générations futures s'en chargent (allez les jeunes de l'an 50000, on compte sur vous !).
- l'industrie atomique est totalement vulnérable aux phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, ouragans, raz-de-marées) qui nous attendent dans un futur proche... Manifestement, le climat a choisi son camp : il est antinucléaire !

Alors, tu crois toujours que le nucléaire-repeint-en-vert va contrer le réchauffement climatique ? Je peux le comprendre, car on nous rabâche les oreilles à longueur de journée avec ce mantra et des milliers d'autres cerveaux l'ont également bien assimilé. D'ailleurs aujourd'hui, « relancer notre filière nucléaire, c'est être écologiste », comme l'a fait remarquer la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher. George Orwell n'aurait pas fait mieux.

Ygor

(1) Phrase extraite du livre de La Parisienne libérée : « *Le nucléaire, c'est fini* » (La Fabrique, 2019).

Action directe en pleine catastrophe écologique

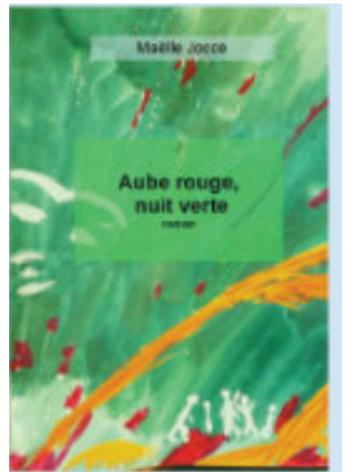
Aube rouge nuit verte nous plonge, dans nos campagnes, dans une aventure d'activistes déterminés à frapper un grand coup face à la catastrophe sociale et écologique en cours.

Gaëlle, jeune révolutionnaire engagée dans un groupe rôdé à la plus haute discrétion, arrive à Saint-Martin dans la ferme d'Éla pour préparer une action d'ampleur. Ancienne sage-femme, Éla, originaire du village, a connu une expérience collective ambitieuse avant d'en partir déçue pour reprendre la ferme abandonnée par ses grands-parents. Sa place singulière trouble le voisinage. "Elle est d'ici sans l'être vraiment". Avec son cheval, ses deux enfants et son amant récemment élu maire, elle accueille souvent des jeunes. Le secret qui entoure la planification de l'action dresse des barrières. Le petit ami de Gaëlle, en qui le reste du groupe n'a pas confiance, est tenu à l'écart. Les chefs du plan secret, des hommes forcément, décident en dernier ressort de tout sans faire de sentiment. Le risque de l'infiltration est partout pour eux qui vont mettre leur vie en jeu.

Les capitalistes seront dépeints avec autant de précision et d'humour que les woofeurs et que les réactionnaires, qui suivent une pente fasciste et s'organisent en brigades de "Franco-ruraux" plus vrais que nature. Le chaos climatique va se mêler à celui de la contestation radicale pour plonger tout le pays dans une nouvelle dimension. Plus rien ne fonctionne. Plus rien ne circule. Saint-Martin se retrouve dans un huis-clos à la fois tendu et jubilatoire. La vie change. Les gendarmes rencontrent eux-mêmes les plus grandes difficultés matérielles, c'est drôle et cela donne envie. Phare de clairvoyance au milieu des égarements des uns et des autres, Éla pare au plus pressé, dose ses efforts. Elle panse les plaies des humains dès qu'elle a fini de nourrir les bêtes. Jouissif.

Yann Bureller

"Aube rouge nuit verte", de Maëlle Jocco, 304 pages, 15 euros, TheBookEdition.com, décembre 2022



CHRONIQUE D'EXIL

Paroles, paroles

Gérald Darmanin: le 26/07/2022 sur BFM TV "Il y a des gens qui ne sont pas expulsables, des gens qui viennent de Syrie, d'Afghanistan". Interrogé lundi 14/11/2022 par France Inter, Emmanuel Macron a tenu à faire part de son "admiration", de son "respect" et de son "soutien" aux femmes iraniennes engagées dans la lutte contre le régime islamique.

Le cas afghan

Suite à la victoire des Talibans en Afghanistan, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) estime que la guerre civile étant terminée, les conditions d'application de la protection subsidiaire, qui concerne les victimes civiles des conflits armés, ne sont aujourd'hui plus réunies, les autres formes de protection internationale restant applicables. 75 % des Afghans obtiennent l'asile, 1 sur 4 est donc débouté. De ce fait, nous rencontrons des Afghans ayant reçu des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Monsieur Darmanin peut-il expliquer comment il se fait que ses services délivrent des OQTF aux Afghans ? Même si les personnes n'en reçoivent pas, comment envisage-t-il qu'elles puissent subvenir à leurs besoins de façon légale ? La presse nationale a fait état de femmes iraniennes venues se réfugier en France et qui se sont retrouvées en centre de rétention. C'est à se demander si les préfets (qui délivrent les OQTF) ou leurs adjoints lisent la presse... Serait-il possible que nos gouvernants racontent n'importe quoi ? Ce serait bien inquiétant... À moins que l'obsession de faire du chiffre incite les préfets à faire n'importe quoi, au mépris des droits humains.



Dans les centres de rétention

La Cimade a décidé le 2 février 2023 du retrait de ses équipes dans le centre de rétention (CRA) du Mesnil-Amelot, situé au pied des pistes de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Les dysfonctionnements concernaient 8 expulsions illégales, l'enfermement sans soin de personnes présentant de graves problèmes de santé dont des troubles psychiatriques les rendant dangereuses pour elles et les autres, des recours abusifs à l'isolement, des violences entre les retenus et exercées par la police. Dans ces conditions il devenait impossible pour les équipes de remplir leurs missions de soutien et d'accès au droit. Leur sécurité n'était plus assurée. Après plusieurs rencontres avec la direction du CRA et le ministère de l'Intérieur, La Cimade a vu reconnue la justesse de ses analyses concernant des expulsions réalisées hors cadre légal, et obtenu que soient sensibilisées les préfectures concernées afin d'éviter de telles situations à l'avenir. Des aménagements ont également été mis en place pour permettre à La Ci-

made d'accompagner les personnes retenues dans de meilleures conditions et en sécurité. La Cimade a donc repris ses activités d'aide à l'exercice des droits au sein du centre du Mesnil-Amelot à compter du 20 avril 2023 tout en restant vigilante quant aux conditions de cette reprise et au suivi des dysfonctionnements soulevés. Elle poursuivra ses missions de témoignage visant à lutter contre les pratiques indignes d'enfermement et d'expulsion. Elle rappelle sa position pour la fermeture de tous les centres et locaux de rétention et la suppression de toutes les formes de privation de liberté spécifiques aux personnes étrangères.

Dominique Weber-Alasseur



L'émancipation entravée

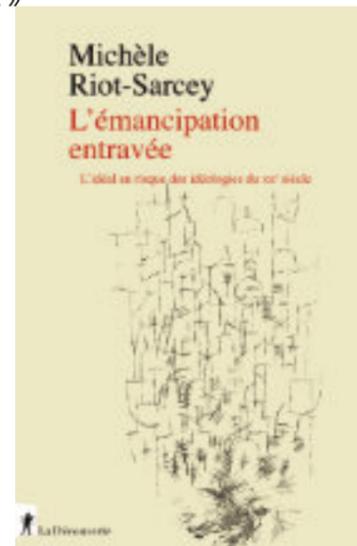
Dans le dernier IPNS, Michel Dias, philosophe, invitait à refonder le politique en partant du constat que la citoyenneté nous avait été confisquée. Pour cela il nous embarquait dans la pensée d'Aristote, détournement indispensable à ses yeux – au risque, aux nôtres, de demeurer dans les limbes de la théorie. Avec son nouveau livre, l'historienne Michèle Riot-Sarcey, raconte une autre histoire, qui part un peu du même constat. Cette fois, ce n'est pas la citoyenneté qui est confisquée, mais l'émancipation qui est entravée. Guère plus réjouissant. Mais en bonne historienne, c'est les pieds sur terre plutôt que la tête dans les nuages, qu'elle conduit une démonstration qui nous fait revisiter tout le XX^e siècle (et une partie du XIX^e), convaincue qu'elle est que « l'utopie réelle relève moins des textes et des théories que des pratiques et des expériences concrètes. » C'est ce qu'elle appelle le « réel de l'utopie » : « Une brèche expérimentale, inspirée ou non de théories critiques, édifée par des hommes et des femmes en rupture avec la société d'ordre et qui, selon leur vision concrète d'une démocratie, imaginent, en l'expérimentant à leur propre échelle, un autre monde possible. » On peut se sentir concernés, non ? Malheureusement, cette imagination créatrice et émancipatrice qui fleurit avec éclat dans le premier XIX^e siècle dans la fou-

lée des utopistes et des associations ouvrières va vite être entravée : « Il ne resta qu'un vague souvenir d'une utopie moteur de l'histoire ». Les raisons ? Le poids de l'ordre libéral qui « s'est institué comme modèle de gouvernement par l'assimilation de la liberté au libéralisme, par l'identification de l'État républicain à la démocratie et par la substitution du progrès technique au progrès humain. » On en est bien là. Ont suivi, au long du XX^e siècle, toute une série d'idéologies, dans les sciences comme dans la politique, qui ont confisqué au nom de visions totalisantes l'émancipation possible des individus et des groupes. On se demande comment après tout ça (l'historiographie des dominants, les avant-gardes, les partis uniques - ou pas -, la domination des concepts, etc.) le « réel de l'utopie » a pu tout de même, plus ou moins souterrainement, continuer à survivre, puisque le livre se termine par l'observation de divers mouvements ou soulèvements populaires dans le monde, laissant même la parole en épilogue à quelques-unes de nos initiatives locales ou au mouvement des Gilets Jaunes. Curieusement, alors que ce panorama devrait nous assommer, cette lecture est plutôt revigorante. Parce que malgré tout cela, qu'il faut comprendre et analyser pour savoir ce qui nous est arrivé, le fil émancipateur de l'utopie ne cesse de courir : « Plus d'un

siècle et demi après, en France et ailleurs, elle semble bien renaître au début du XXI^e siècle dans sa pureté primitive, presque inchangée : l'idéal, actualisé, a repris forme à la faveur d'un autre chaos... »

Michel Lulek

L'émancipation entravée. L'idéal au risque des idéologies du XX^e siècle, par Michèle Riot-Sarcey, 420 pages, mars 2023, éditions La Découverte.



Un syndicat de la « presse pas pareille » titillé par les journalistes racisées

IPNS s'est rendu en avril à Paris aux rencontres publiques de fondation du Syndicat de la presse pas pareille (SPPP). On y a côtoyé L'Empaillé (trimestriel d'Occitanie), Le Mouais (journal dubitatif de Nice), l'Âge de Faire (info écologiste, situé dans les Alpes-de-Haute-Provence, à diffusion nationale), le pti ZPL (Palaiseau), le Chiffon (Île-de-France), Inf'OGM, Radio Parleur... C'était une discussion décousue sous le soleil sur la terrasse d'une belle librairie de Ménilmontant. Une des questions qui est revenue pour beaucoup de médias est l'opacité du "fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité". Certains médias reçoivent ainsi de l'État 20 000 euros par an, d'autres beaucoup moins. Les critères sont gardés secrets par le ministère de la Culture. Le SPPP, quand il sera officiellement fondé, entendra faire la lumière là-dessus, et aussi faciliter l'attribution des cartes de presse aux journalistes de ces petits médias souvent déconsidérés.

L'après-midi a été agréablement secouée par la toute nouvelle Association des journalistes antiracistes et racisées (Ajar) (*), avec des journalistes de Africultures, du Bondy Blog et d'ailleurs. Les fondatrices de cette association, pour l'instant presque seulement en Île-de-France, posent quelques questions importantes aux médias, qu'ils soient mainstream ou "pas pareils" : Pourquoi, journalistes racisées, sommes-nous si isolées dans nos rédactions ? Pourquoi dans

vos rédactions y a-t-il aussi peu de Non-Blanches et de Non Blancs ? Pourquoi entre Blancs vous ne voyez pas forcément le problème ? Pourquoi vous ne publiez pas vos offres d'emploi, pourquoi vous fonctionnez uniquement par cooptation sachant que ce mode de fonctionnement ne produit pas de diversité ? On sait que la hiérarchie de l'information est fondamentalement raciste, alors pourquoi vous n'y pensez pas quand vous faites le sommaire de votre prochain numéro ?

IPNS n'a aucune raison de se penser épargné par ces critiques. Alors : Bienvenue à toutes et tous, envoyez vos remarques, propositions à Journal IPNS contact@journal-ipns.org. Et ces questions ne valent pas que pour les médias, aussi pour à peu près tous les secteurs d'activité, mainstream ou alternatifs. Nous pouvons tous nous les poser là où nous sommes.

(*) : "Les dynamiques racistes méritent une attention sérieuse et une couverture médiatique exigeante. Cela passe aussi par le recrutement de personnes racisées et pas uniquement celles issues des milieux les plus favorisés." lire la tribune "Pour une Association de journalistes antiracistes et racisés", Libération, 20 mars 2023 (accessible sans abonnement)

Pour mettre tout le monde d'accord...



Je suis noir & blanc.

ABÉCÉDAIRE DU CYCLISME LIMOUSIN

À Saint Yriex la Perche, le 15 mai 1967, Francis Duteil victime de la loi du milieu.

Pour prendre le départ du traditionnel Prix de la Place de la Nation à St Yriex, Francis Duteil, étoile montante du cyclisme périgourdin, a posé les béquilles qui l'ont aidé à aller jusqu'à son vélo. Un an auparavant, le lundi de Pâques 1966, à Nontron, il a été victime d'un très grave accident en course, percuté par une voiture arrivant à contresens ; il en gardera des séquelles toute sa vie. Bien avant d'être guéri, il a repris tant bien que mal l'entraînement et même la compétition tout en ayant encore besoin de béquilles. Les meilleurs régionaux sont au départ, notamment le groupe des limougeauds réunis autour de l'ex-professionnel Hubert Fraisseix, ami de Raymond Poulidor avec qui il a débuté la compétition. Avec ses alliés, Fraisseix a mis sur pied ce que le règlement appelle une « entente en course », prohibée entre coureurs de clubs différents, pour les amateurs de cyclisme les plus au fait des mœurs du peloton, cette alliance est qualifiée de « mafia » : le groupe fonctionne comme une équipe, avec mise en commun des efforts de tous et partage les gains. Mais, « les affaires étant les affaires », les mafias ne font pas de sen-



timent avec ceux qui ne font pas allégeance. Ainsi, peu après le départ de la course de St Yriex, Duteil attaque et s'échappe avec Fraisseix dans sa roue qui refuse obstinément de le relayer mais le saute sur toutes les primes, et, à l'arrivée, Fraisseix l'emporte sans vergogne. Même les spectateurs les plus ignorants des pratiques du peloton ont, ce jour là, compris l'inélégance (c'est un euphémisme) du procédé.

Francis Duteil n'eut pas un mouvement de révolte, qu'il savait vain ; il était depuis longtemps informé de ce fonctionnement puisque son père Marius fut, avant lui, un des meilleurs coureurs régionaux (champion de Limousin 1947). Il se rassurait en sachant que Fraisseix, obligé de partager ses gains avec ses alliés, avait gagné moins que lui, et en se disant qu'il prendrait bientôt le dessus sur ces alliances âpres au gain ; ce qu'il réalisa dans les années qui suivirent, notamment lorsqu'il écumait les plus belles courses du Limousin, du Poitou-Charentes et d'Aquitaine avec Michel Dupuytren, Yves Nicolas et Marc Durant. Rappelons qu'il a été deux fois champion de France amateur en 1976 et 1979. Aujourd'hui, Hubert Fraisseix a 86 ans, et il évoque avec une certaine fierté cette époque où « il était le chef » et « c'était lui qui faisait le partage ». Il ajoute que c'est à ce moment-là qu'il a compris qu'il était un meneur d'hommes, qu'il avait des qualités de

manager, et il affirme que cette expérience lui a beaucoup servi quand il est devenu chef d'entreprise, domaine dans lequel il a connu la réussite.

À Yssandon, les grimpeurs étaient à l'honneur.

Depuis la tour du Puy d'Yssandon, on a un point de vue remarquable sur le bassin de Brive, qui s'étale en contrebass. Yssandon, bourg proche d'Ayen, a vu se dérouler, chaque dernier week-end d'août, de 1966 à 1985, une course cycliste réputée pour la difficulté de son parcours. Réservée aux coureurs régionaux, contrôlée par l'UC Brive, elle a vu des coureurs de belle renommée inscrire l'épreuve à leur palmarès. Les brivistes sont les plus nombreux : J.P. Borderie, Raymond Cluzant, Guy Massias, Guy Le Sollic, Pascal Peyramaure, encore junior, en 1984, et J.C. Broussole, sont tous montés sur la plus haute marche du podium. Plusieurs coureurs de la Dordogne figurent également au palmarès : Patrick Duteil (CC Périgueux), Francis Galy (Sarlat), Robert Bibié (CCP) et Stoïkovitch (Bergerac). Marc Lagrange, le creusois de la Souterraine, et le limougeaud (UVL) Guy Biojout font figure d'exception. Parmi ces vainqueurs, seul Pascal Peyramaure a connu le professionnalisme : avec Z Peugeot en 1988 et 1989 et Mosoca en 1990. La course d'Yssandon est un bon exemple de ces multiples courses organisées en Limousin, des années 1960 aux années 1990, qui ont permis à de très nombreux cyclistes de pratiquer leur sport près de chez eux et, pour les meilleurs, de débiter leur carrière.

Jean-François Pressicaud



BLOG-NOTES

L'image retrouvée, de Camille Jean

Une photo qui resurgit. Des associations d'idées. Des souvenirs qui remontent. Réels ou fantasmés ? Dans *L'image retrouvée* de Camille Jean, le narrateur suit un fil invisible pour combler les trous d'une mémoire parcellaire afin de dénouer les secrets enfouis et renouer avec le passé de sa famille. Cette part de l'histoire qu'on ne lui a jamais racontée mais qu'il porte pourtant en lui. Et d'autant plus fortement que, justement, elle est niée. Une quête cathartique et somme toute poétique. *L'image retrouvée* est un petit livre dont l'écriture tout en subtilité touche l'intimité de chacun. Car nous portons tous des fantômes du passé, des non-dits de la petite et de la grande histoire. Et si cette histoire n'est pas la nôtre, à l'image du fil que déroule le narrateur après avoir retrouvé cette photo, elle résonne profondément en nous. Une belle histoire. Profonde, touchante et subtile. Voici le cadeau que m'a offert de lire mon bibliothécaire. Et s'il me l'a offert, ce n'est pas qu'il me l'a conseillé, c'est qu'il l'a écrit ! Car, amis du Plateau qui fréquentez la médiathèque de Royère de Vassivière, sachez que derrière le sourire avenant de votre bibliothécaire discret se cache un écrivain dont je vous recommande la prose. Et tant pis pour l'anonymat du pseudonyme !



Armelle Barroux

L'image retrouvée, de Camille Jean, 112 pages, février 2023, éditions Abbate Piole.



Trois tourbières à la loupe

À Tarnac, la tourbière de Goutte Nègre, à Gentioux, celle de Lachaud et à Beaumont-du-Lac, celle de Gane Tréjaune, font l'objet de toute l'attention des scientifiques du projet LigerO. Il s'agit d'un dispositif de suivi des zones humides qui est engagé sur l'ensemble du bassin de la Loire. Dans le cadre du contrat territorial Vienne Amont (programme Sources en action), ces trois sites ont été équipés par le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine d'instruments de mesure très spécialisés (des piézomètres avec sondes et des barologgers enregistreurs de pression atmosphérique) afin de suivre l'état de conservation des tourbières et l'impact des travaux sur les zones humides. En savoir plus : <https://s.42l.fr/LigerO>



Un chemin de la paix entre Royère et Gentioux

Le samedi 15 avril a eu lieu l'inauguration du chemin de randonnée « La Creuse pacifiste : sur les pas de Jean Penot » entre Royère-de-Vassivière, la commune où est située la tombe de Félix Baudy, fusillé pour l'exemple en avril 1915, et Gentioux, dont on ne présente plus le célèbre monument aux morts. C'est un parcours de 12 km initié par le comité de la Creuse du Mouvement de la Paix et mis en place avec la Fédération départementale de randonnée de la Creuse. Il met à l'honneur la mémoire de Jean Penot, décédé en 2019, infatigable militant de la Paix, mais aussi l'action du comité de la Creuse du Mouvement de la paix, dont il a longtemps été le président.

Du jus dans les pédales!



La communauté de communes corrézienne Vézère Monédières Millesources propose un système de location longue durée de vélos électriques. Pour 50 € par mois (+ assurance vol de 5€ / mois) pour des durées de un à quatre mois, elle offre la possibilité pour tous les habitants de son territoire de tester le vélo à assistance électrique. En 2023, la collectivité propose également des équipements permettant le transport des enfants dans des conditions de sécurité optimales et 4VTT à assistance électrique équipés pour circuler sur la voie publique ainsi que des équipements favorisant l'usage du vélo pour des escapades en week-end. Il est également possible de louer un vélo cargo ou un tricycle à assistance électrique. Chaque mois des ateliers pratiques sont organisés sur les thèmes tels que remise en selle et vélo école, circuler à vélo en sécurité, transporter des enfants à vélo, découvrir son territoire à vélo, voyager à vélo ou entretien courant d'un vélo et réparation d'une crevaillon. En savoir plus : 06 12 54 25 50, loc-velo@ccv2m.fr ou www.ccv2m.fr

Vroum vroum, un circuit d'un autre âge



À mi-chemin entre le plateau de Millevaches et les Volcans d'Auvergne, un circuit automobile d'un autre âge, le circuit du Clos créé en 1963 par Pierre Bardinon, et dont les descendants sont propriétaires de la plus grosse collection privée Ferrari du monde, vient d'obtenir l'homologation pour sa réouverture après plus de 10 ans de silence et de quiétude pour les riverains, pour la faune et la flore. Le circuit se trouve juste au-dessus de la rivière Tardes, l'affluent principal du Cher qui emportera vers le bassin de la Loire, les résidus d'huile, d'essence et de gomme laissés par les bolides. Ces rejets, complètement niés par la famille Bardinon dans sa demande officielle de réhabilitation sont également ignorés par les organismes et autorités locales puisqu'elles ont approuvé unanimement « un projet d'avenir pour la Creuse » au nom du sacro-saint développement économique. Selon les déclarations de M. Bardinon, le projet n'engendre ni effluents, ni rejets liquides, ni rejets dans l'air, ni déchets, ni vibrations, ni odeurs ! C'est sans doute pour cette raison que la préfète de Nouvelle-Aquitaine, dans son arrêté du 24 mai 2022, conclut que « le projet n'est pas soumis à une étude d'impact ».

Le Collectif des opposants R.E.V.E de Tardes demande la fermeture définitive de ce circuit qui, selon ses mots, est le « véritable et incroyable symbole d'un égoïsme aveugle et climaticide ainsi que d'un pouvoir d'influence néfaste et inacceptable. » Une pétition a été lancée qu'on peut signer ici : <https://s.42l.fr/petition>

Le Point, le choix du mensonge

Après *Marianne*, *Le Figaro* et *20 minutes*, c'est l'hebdomadaire *Le Point* qui s'est mis à délirer, dans un article publié le 16 mars 2023, en faisant du Plateau de Millevaches, tenez-vous bien, « la base arrière des anti-bassines ».

Carrément ! Reprenant sans recul des propos de Michel Moine, maire d'Aubusson, ou de Jouany Chatoux, agriculteur à Pigerolles, le journal indique que la « vitrine » des écologistes radicaux est « le Syndicat de la Montagne limousine (qui n'a pas souhaité commenter). » Manque de pot, jamais le Syndicat en question n'a été contacté, que ce soit par mail, par téléphone ou par tout autre moyen, ce qui effectivement ne lui a pas permis de commenter... Il a donc adressé un droit de réponse que l'hebdomadaire a tout simplement refusé de publier... Voilà comment on (dés)informe ! Dans le même article les deux « journalistes », Erwan Seznec et Géraldine Woessner, rapportent les propos d'un éleveur :

« Les gendarmes en viennent à suggérer de nous défendre nous-mêmes ! Ce ne sont pas les fusils de chasse qui manquent. » Inquiet de telles déclarations, le Syndicat a écrit à la préfète, à la procureure de la République ainsi qu'au colonel de gendarmerie de la Creuse, pour alerter sur de tels propos... s'ils s'avèrent avoir été tenus par les forces de l'ordre et non inventés pour les besoins de leur cause par les propagandistes du *Point*.

